



ELABORATION DU PLU DE GAVARNIE-GEDRE

RÉUNION PUBLIQUE N°1 – DIAGNOSTIC TERRITORIAL



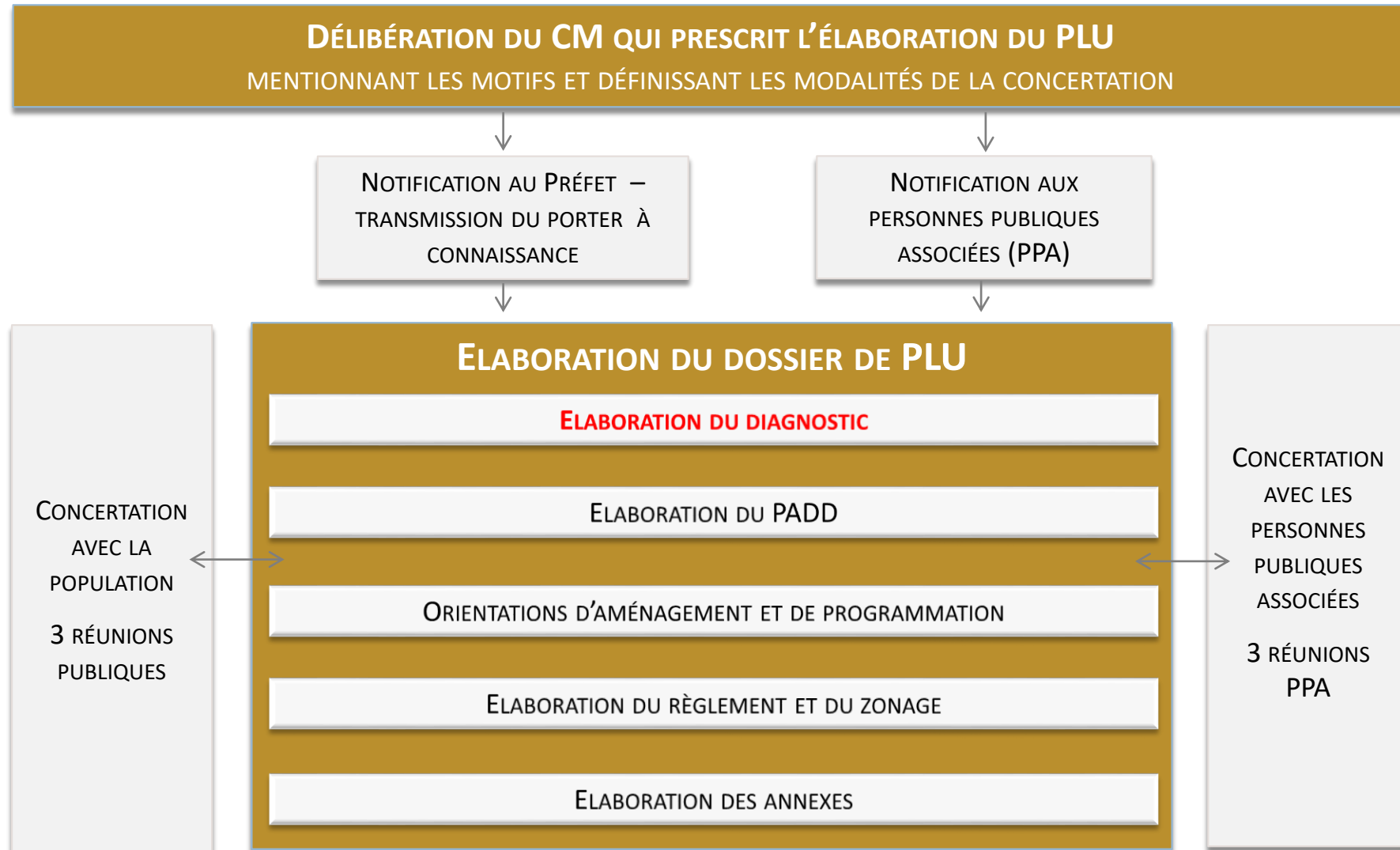
COMMUNE DE GAVARNIE-GEDRE
Place Julien Soulèr - 65 120 Gèdre
Tél : 05 62 92 48 59
Mail : mairie.gavarniegedre@gmail.com
<https://www.gavarnie-gedre.fr/>

SARL ALPICITE
14 rue Caffè 05200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
Mail : contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

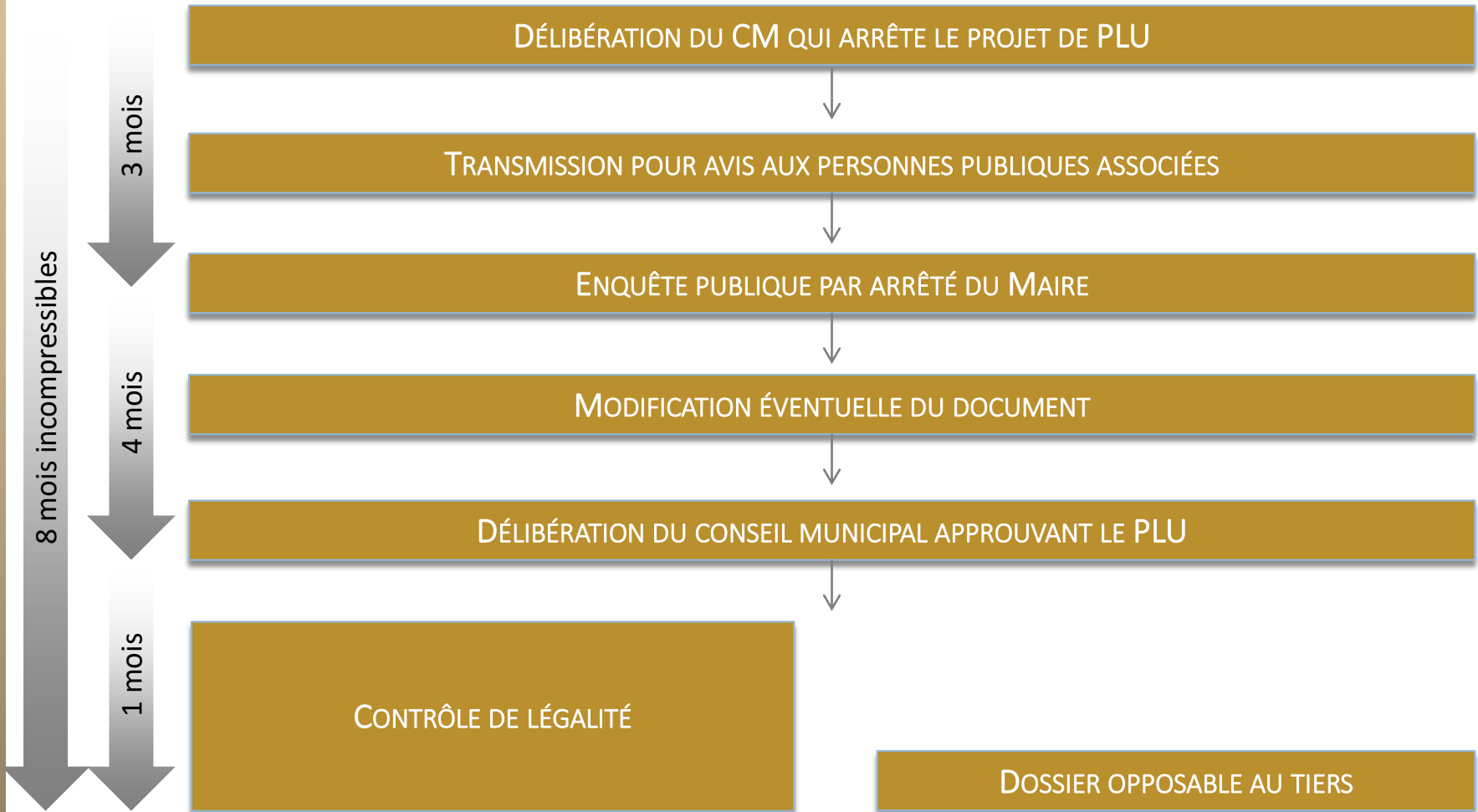


PARTIE I : LA PROCÉDURE D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Les différentes étapes de l'élaboration du PLU



Les différentes étapes de l'élaboration du PLU



PARTIE II : CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Les lois cadre au niveau national

1985	Loi Montagne	Préserver les espaces naturels et agricoles et l'identité des communes de montagne.
2000	Loi SRU : solidarité et renouvellement urbains	POS à PLU Création des SCoT.
2010	Loi engagement national pour l'environnement (ENE)	Limitation de la consommation d'espace Protection des espaces naturels.
2010	Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche	Protection des Terres agricoles Création de la CDCEA
2014	Loi ALUR : accès au logement et à un urbanisme rénové	Suppression des POS en 2017 Inconstructibilité en zone agricole et naturelle Bilan de la consommation de l'espace
2014	Loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt	« Assouplissement » de l'inconstructibilité en zone naturelle et agricole, création de la CDPENAF
2015	Loi Macron	Construction d'annexes dans les zones agricoles ou naturelles
2016	Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne (loi Montagne acte 2)	Simplification du régime des unités touristiques nouvelles (UTN) Encouragement de la réorientation de la construction vers la réhabilitation de l'immobilier de loisir
2018	Loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique)	Analyse en cours (attente des décrets d'application)

La loi Montagne

La loi Montagne n°85-30 du 9 janvier 1985 reconnaît la spécificité des zones de montagne et des difficultés des conditions de vies.

Méthodologie :

Définition des hameaux et groupes d'habitations (Le principe de continuité s'apprécie au regard des caractéristiques locales de l'habitat traditionnel, des constructions implantées et de l'existence de voies et réseaux).

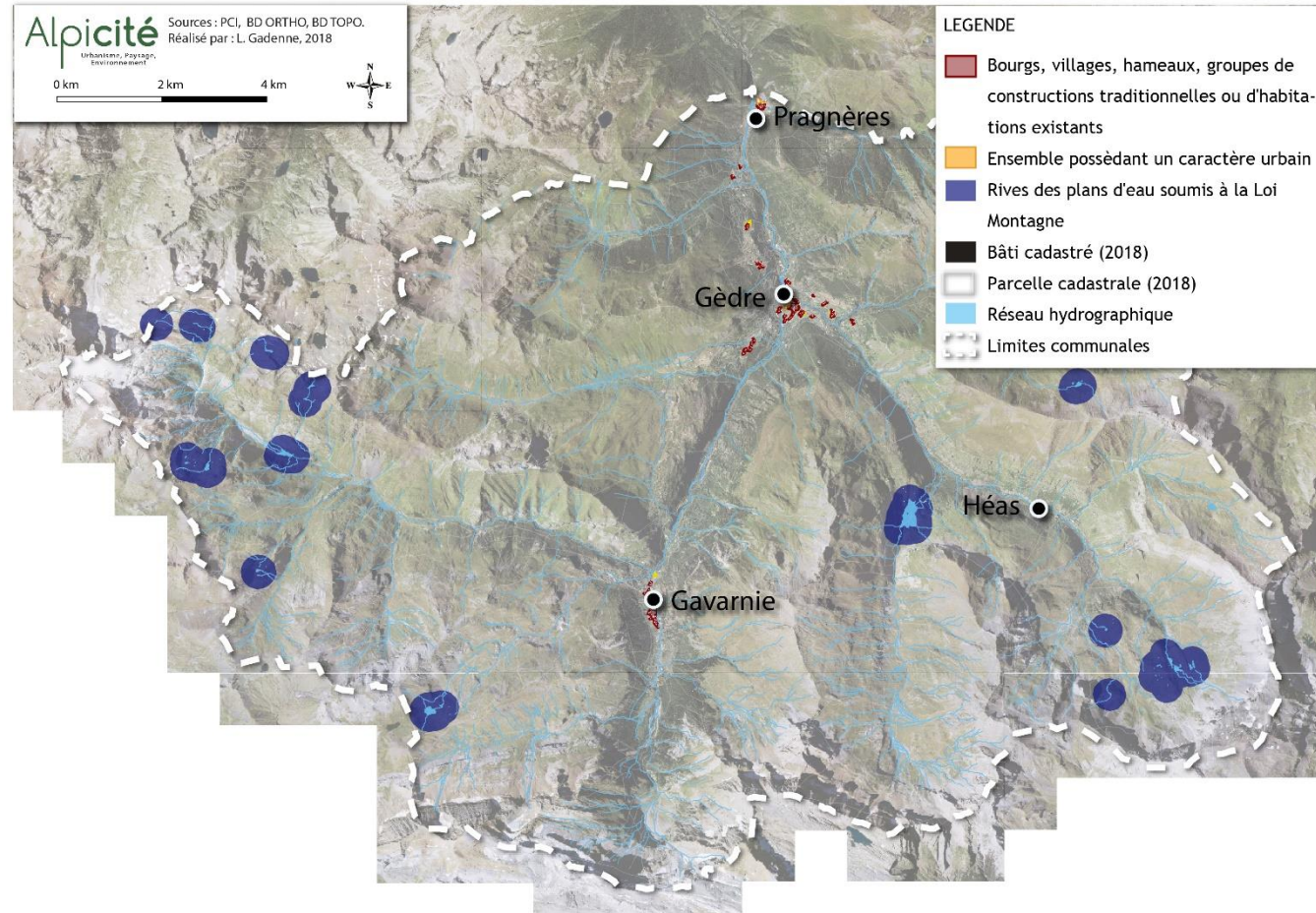
Dans le cas de Gavarnie-Gèdre, au sens de la loi Montagne, on observe une **urbanisation éclatée** autour des RD921, la D922, D178, D128, et des routes communales. Cette urbanisation est marquée par plusieurs coupures d'urbanisation : les routes précédemment citées, les différents torrents, les haies ainsi que les espaces agricoles.

Certains ensembles, sans constituer de groupe d'habitations ou de hameaux au sens de la loi Montagne, mais possédant un **caractère urbain affirmé**, pourront être classés en zone urbaine, sans pour autant constituer de secteurs d'accroche pour de futures zones d'urbanisation.

De nombreuses constructions correspondent à des **bâtiments isolés**.

Héas, du fait du non déneigement de la route ne peut pas être considéré comme un hameau au titre de la loi montagne.

Une vingtaine de plans d'eau ont été identifiés. Leurs **berges naturelles** sont protégées sur une distance de 300 m.

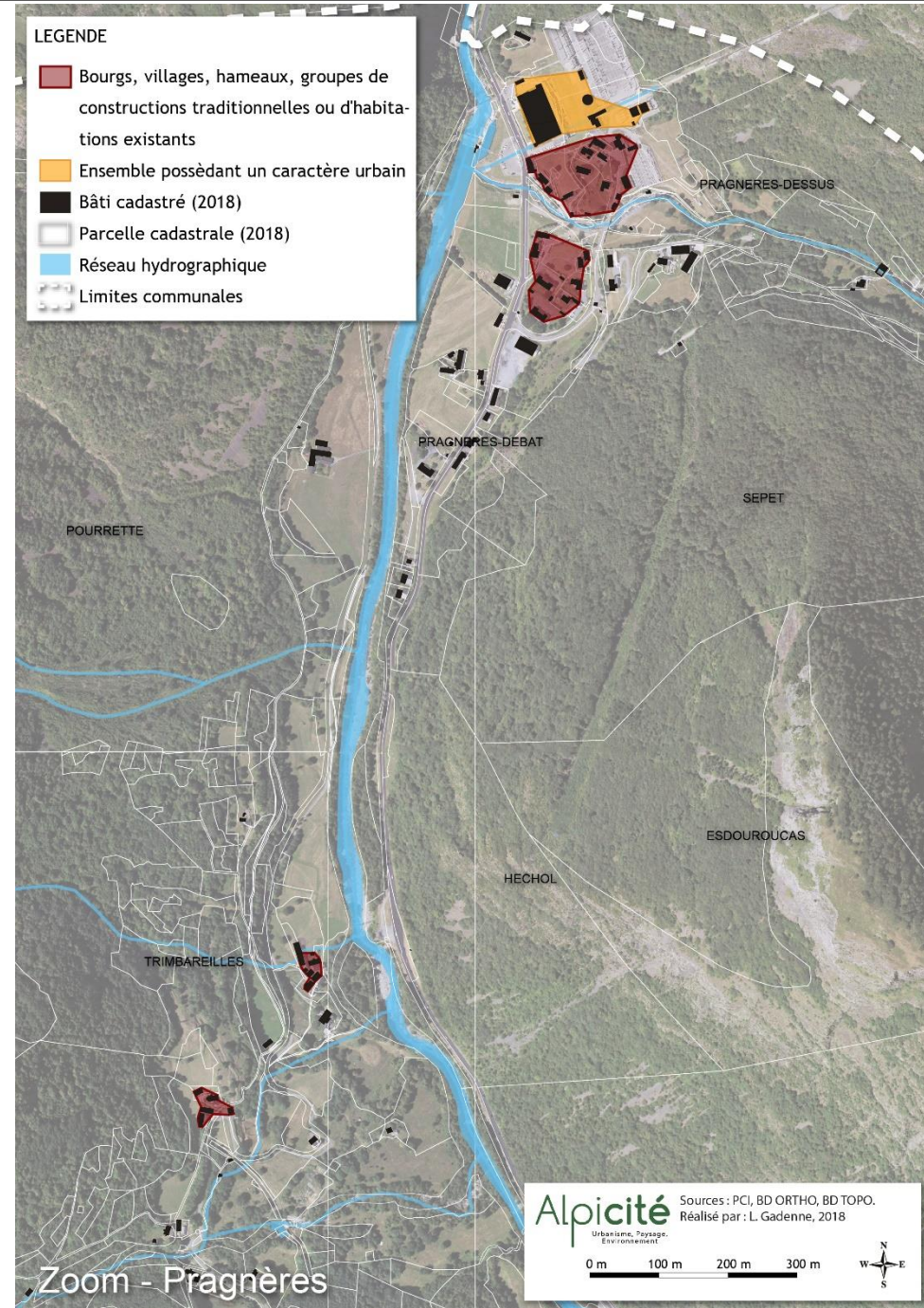


La loi Montagne

Dans le cas de Gavarnie-Gèdre, la loi Montagne permet d'identifier 19 villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations :

- **Pragnères ;**
- **Trimbarailles (x2) ;**
- **Pujo ;**
- **Ayrues ;**
- **Le Turon ;**
- **Gèdre (x4) ;**
- **Sanset ;**
- **Gèdre-dessus (x2) ;**
- **Artigues ,**
- **Cupouzade ;**
- **Moules Dera ;**
- **Saussa ;**
- **Gavarnie ;**
- **Baretge.**

De nombreuses constructions correspondent à des bâtiments isolés (*identification complète une fois les bâtiments agricoles repérés*).

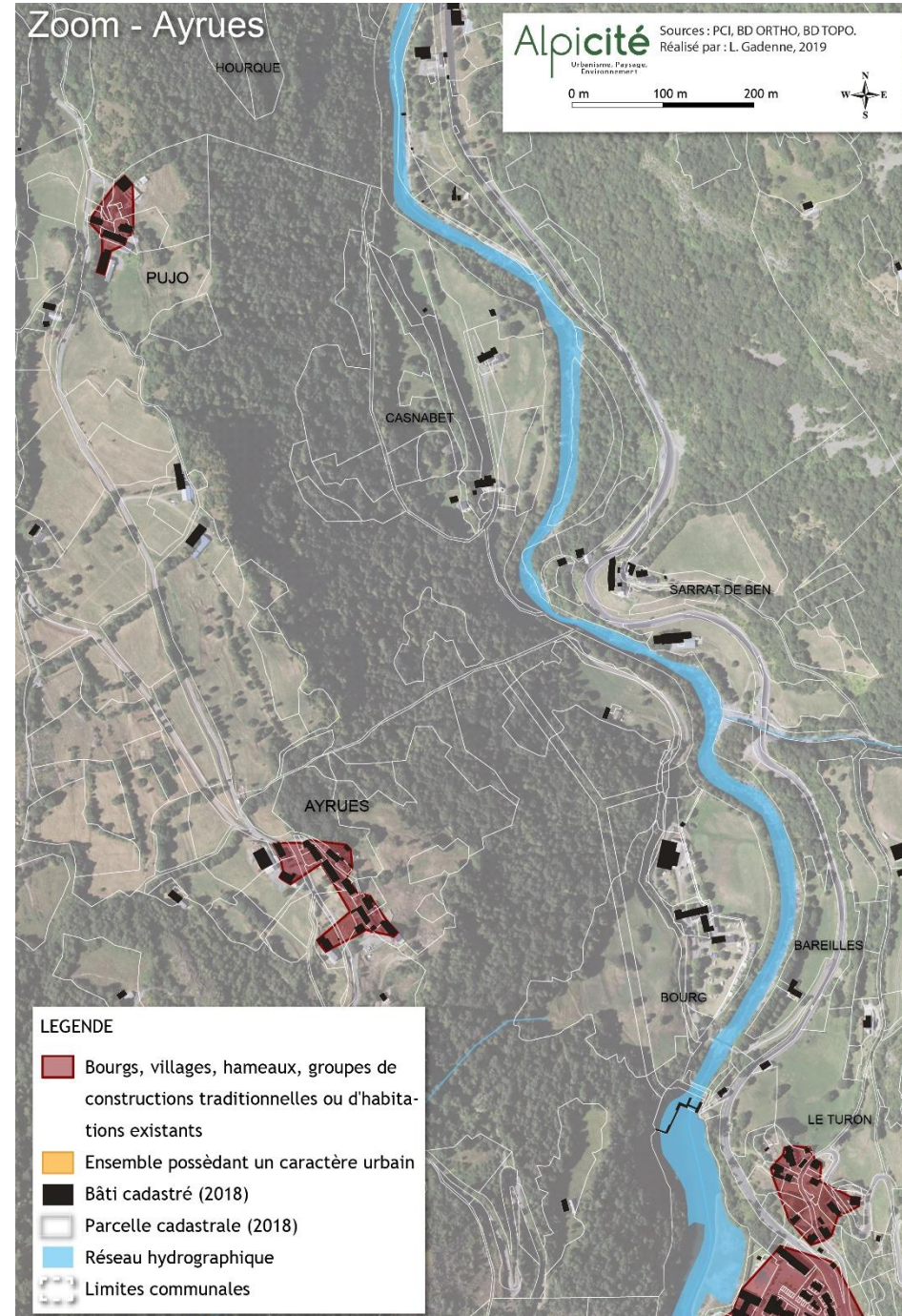


La loi Montagne

Dans le cas de Gavarnie-Gèdre, la loi Montagne permet d'identifier 19 villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations :

- Pragnères ;
- Trimbarailles (x2) ;
- Pujo ;
- Ayrues ;
- Le Turon ;
- Gèdre (x4) ;
- Sanset ;
- Gèdre-dessus (x2) ;
- Artigues ,
- Cupouzade ;
- Moules Dera ;
- Saussa ;
- Gavarnie ;
- Baretge.

De nombreuses constructions correspondent à des bâtiments isolés (*identification complète une fois les bâtiments agricoles repérés*).

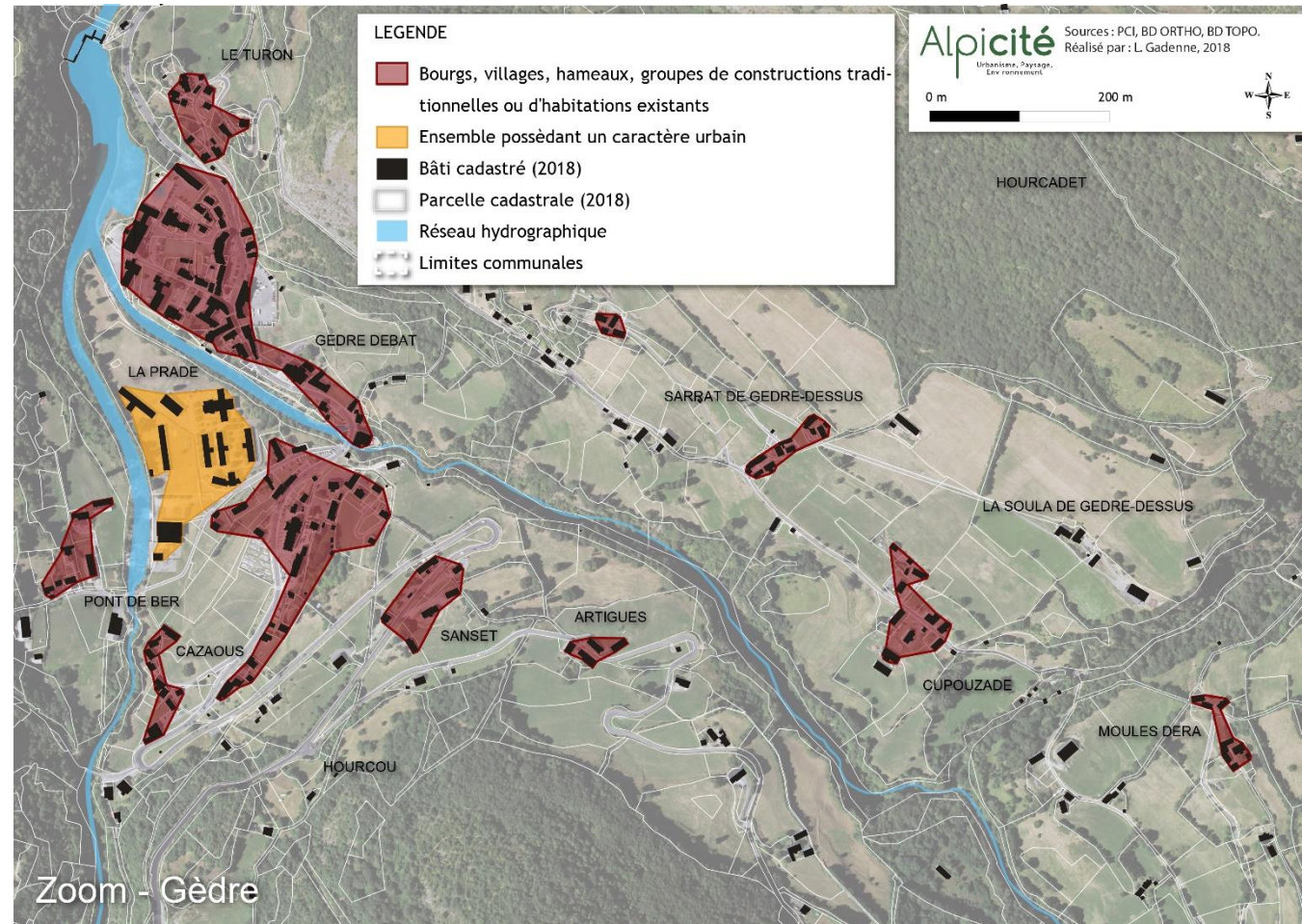


La loi Montagne

Dans le cas de Gavarnie-Gèdre, la loi Montagne permet d'identifier 19 villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations :

- Pragnères ;
- Trimbarailles (x2) ;
- Pujo ;
- Ayrués ;
- Le Turon ;
- Gèdre (x4) ;
- Sanset ;
- Gèdre-dessus (x2) ;
- Artigues ,
- Cupouzade ;
- Moules Dera ;
- Saussa ;
- Gavarnie ;
- Baretge.

De nombreuses constructions correspondent à des bâtiments isolés (*identification complète une fois les bâtiments agricoles repérés*).

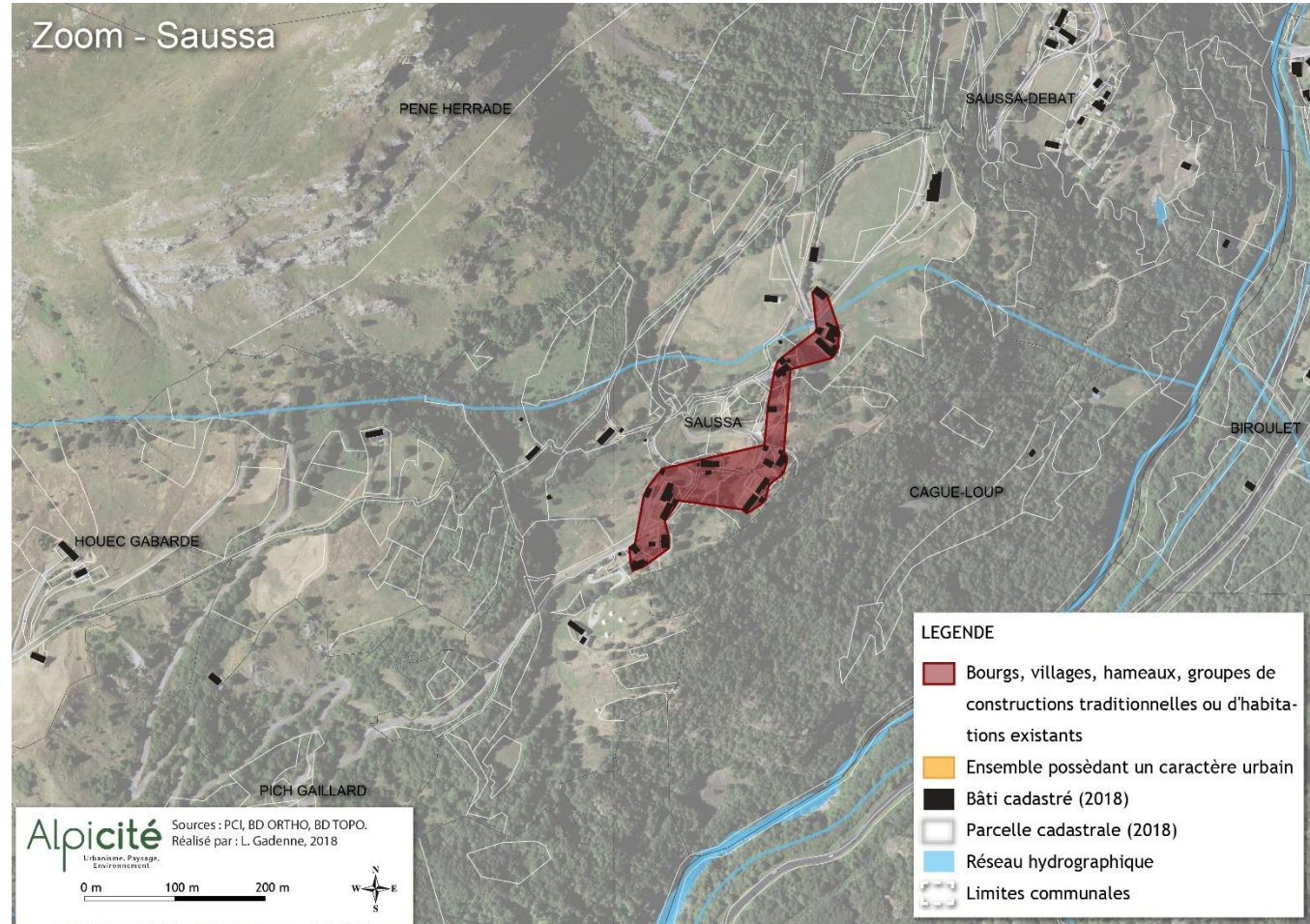


La loi Montagne

Dans le cas de Gavarnie-Gèdre, la loi Montagne permet d'identifier 19 villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations :

- Pragnères ;
- Trimbarailles (x2) ;
- Pujo ;
- Ayrués ;
- Le Turon ;
- Gèdre (x4) ;
- Sanset ;
- Gèdre-dessus (x2) ;
- Artigues ,
- Cupouzade ;
- Moules Dera ;
- **Saussa ;**
- Gavarnie ;
- Baretge.

De nombreuses constructions correspondent à des bâtiments isolés (*identification complète une fois les bâtiments agricoles repérés*).

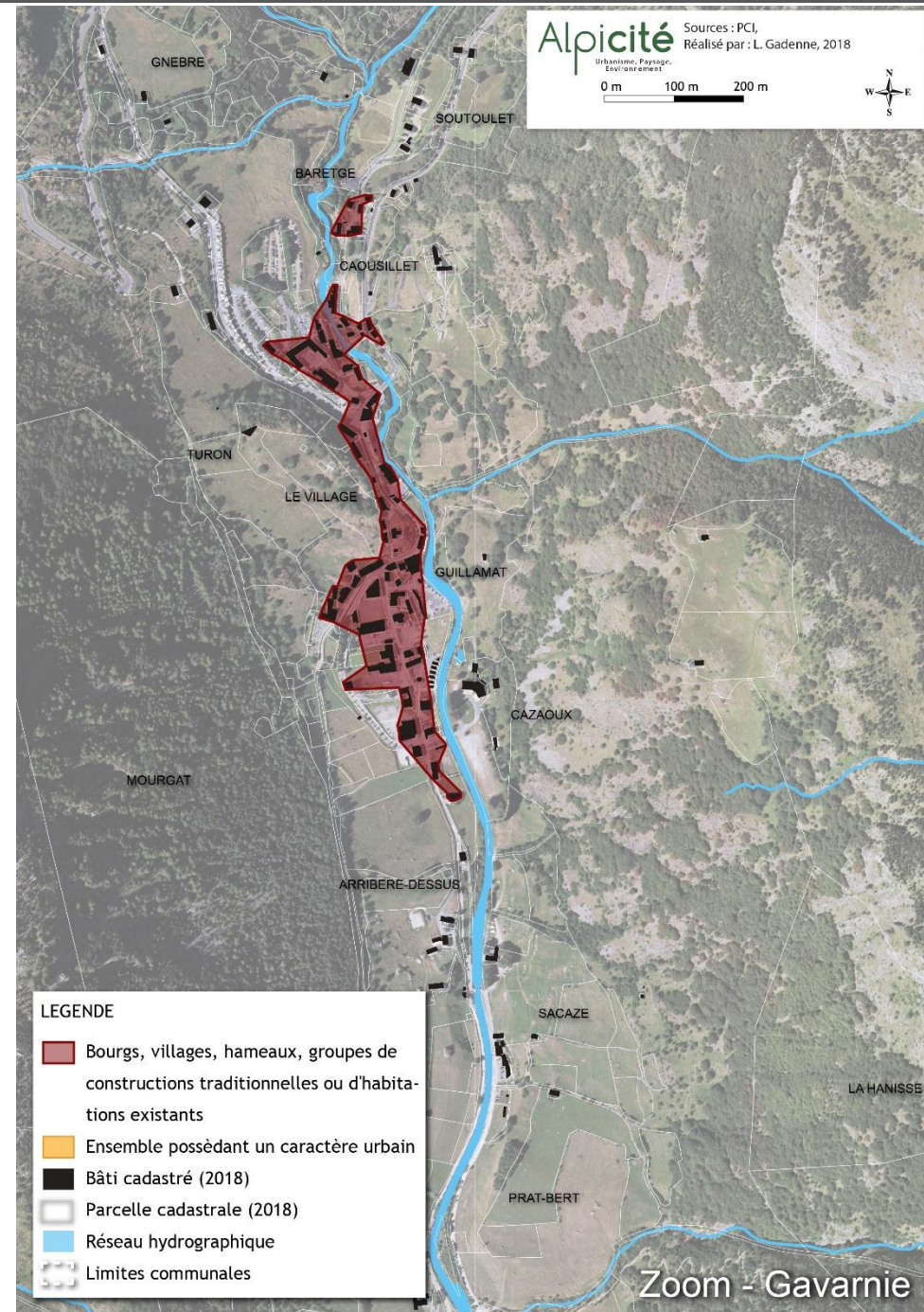


La loi Montagne


Dans le cas de Gavarnie-Gèdre, la loi Montagne permet d'identifier 19 villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations :

- Pragnères ;
- Trimbarailles (x2) ;
- Pujo ;
- Ayrues ;
- Le Turon ;
- Gèdre (x4) ;
- Sanset ;
- Gèdre-dessus (x2) ;
- Artigues ,
- Cupouzade ;
- Moules Dera ;
- Saussa ;
- **Gavarnie ;**
- **Baretge.**

De nombreuses constructions correspondent à des bâtiments isolés (*identification complète une fois les bâtiments agricoles repérés*).



Les documents avec obligation de compatibilité ou de prise en compte

<p>Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne 2016-2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE ➤ Réduire les pollutions ➤ Améliorer la gestion quantitative ➤ Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques 	<p><i>Adopté par le Comité de Bassin le 1er décembre 2015.</i></p>
<p>Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDT) de l'ancienne région Midi-Pyrénées</p> <p> SRADDET en cours d'élaboration (adoption printemps 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménager l'espace régional pour un développement équilibré et une gestion raisonnée des ressources ; ➤ Soutenir un développement garant de la qualité de vie et de la cohésion sociale; ➤ Renforcer le rayonnement de Midi-Pyrénées ➤ Développer la solidarité entre acteurs du développement de MP 	<p><i>Adopté par l'assemblée régionale le 30 mars 2009 et révisé en 2013.</i></p>
<p>Les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) de l'ancienne région Midi-Pyrénées</p>	<p>Prise en compte et protection des grands réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques.</p>	<p><i>Approuvé par le Conseil Régional le 19 décembre 2014 et arrêté par le Préfet le 27 novembre 2015.</i></p>
<p>Charte du Parc National des Pyrénées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Protéger les patrimoines naturels, culturels et paysagers, ➤ Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturel et paysager du territoire, ➤ Encourager l'excellence environnementale, ➤ Développer et valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines, ➤ Encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques, ➤ Connaître, informer et éduquer pour mieux préserver. 	<p><i>Approuvée le 28 décembre 2012</i></p> <p><i>Compatibilité avec la Charte</i></p>

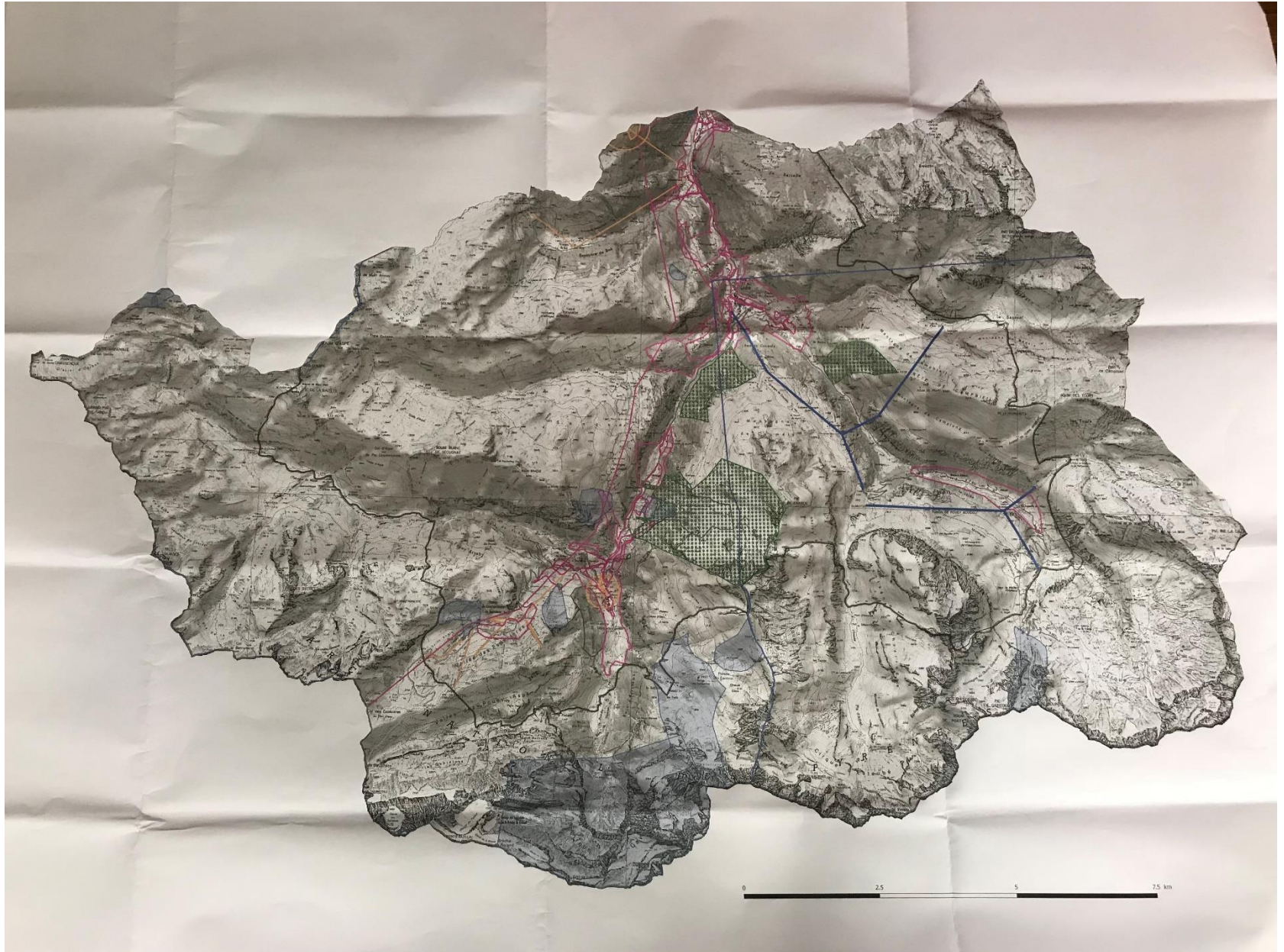
Les documents avec obligation de compatibilité ou de prise en compte

Le plan climat-énergie territorial (PCET) du PN des Pyrénées (2015 – 2020)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des alternatives à l'usage individuel de la voiture ; ➤ Favoriser l'adaptation des activités de la montagne aux changements climatiques ; ➤ Accompagner le territoire vers l'autonomie énergétique ; ➤ Accélérer la montée en puissance et la diffusion des circuits courts ; ➤ Favoriser les changements de comportements par l'éducation, la sensibilisation ; ➤ Venir en appui à l'aménagement durable du territoire ; ➤ Viser l'exemplarité environnementale de l'établissement du Parc national des Pyrénées. 	<i>Approuvé en mars 2015.</i>
Le plan de gestion des risques d'inondation (PGRi) du bassin Adour-Garonne de 2016-2021	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des gouvernances, à l'échelle territoriale adaptée, (...), et aptes à porter des stratégies locales et programmes d'actions ; ➤ Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation ; ➤ Améliorer la préparation et la gestion de crise et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés ; ➤ Aménager durablement les territoires, (...) dans le but de réduire leur vulnérabilité ; ➤ Gérer les capacités d'écoulement et restaurer les zones d'expansion des crues pour ralentir les écoulements ; ➤ Améliorer la gestion des ouvrages de protection. 	<i>Approuvé par arrêté du préfet coordonnateur du bassin le 1er décembre 2015.</i>
Le SCoT de la CC Pyrénées Vallées des Gaves	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>En cours d'élaboration</i> 	<i>Compatibilité sous 1 ou 3 ans une fois approuvé</i>

Les servitudes d'utilité publique

Type	Libellé	Objet	Nom
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes	Protection des bois, forêts	Périmètre RTM Gave de Pau
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Inscrit MH	Eglise et cimetière
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	Site classé	Cirque de Gavarnie, cirques, vallées avoisinantes
AC4	Servitude de protection des ZPPAUP	AVAP (futur SPR en cours)	Gavarnie
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Bareilles
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	La Raille
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Sarre
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Source de Baysse
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Capatge de l'Hottellerie
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Source des Espuguettes
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Hount de l'Ane
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Soutoulet
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Source du Maillet
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Source Hount de la May
EL10	Servitudes relatives aux Parc Nationaux	Parc National	Pyrénées Occidentales
I2	Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie hydraulique	Périmètre de concession	Chute de Pragnères et de Luz
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 63 KV	Artigues-Campan-Gripp
PM1	Servitudes résultant de des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PER	Gavarnie
PT1	Servitudes relative à la protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électro-magnétiques	Centre radioélectrique	0650130023 Gavarnie-Turon de l'Eglise
PT2	Servitudes relative à la protection des centres d'émission et de réception radio-électriques contre les obstacles	Centre radioélectrique	0650130023 Gavarnie-Turon de l'Eglise
T2	Servitudes relatives à la pose, la dépose, et l'entretien des câbles téléphériques	Cable téléphérique	Information indicative DDT
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Source du Maillet
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Source Hount de la May
PM1	Servitudes résultant de des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PER	Gèdre
PT1	Servitudes relative à la protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électro-magnétiques	Station hertz	0650130010 Gedre-Luz Saint-Sauveur
PT2	Servitudes relative à la protection des centres d'émission et de réception radio-électriques contre les obstacles	Station hertz	0650130010 Gedre-Luz Saint-Sauveur

Les servitudes d'utilité publique



PARTIE III : ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE

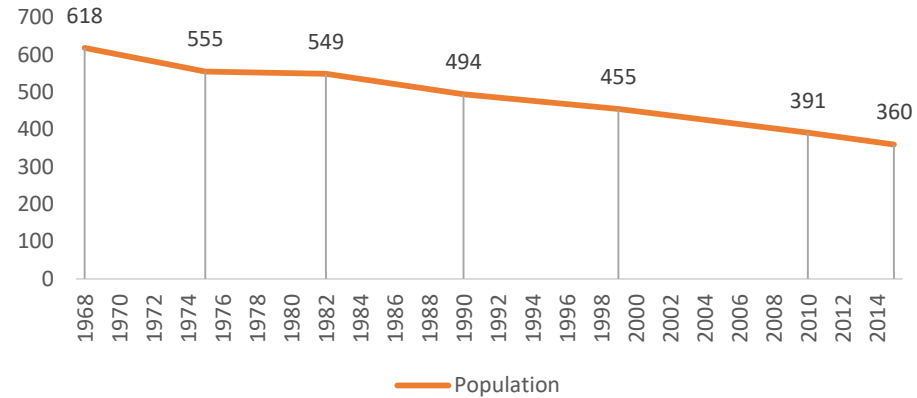
Les dynamiques démographiques

Dynamique démographique

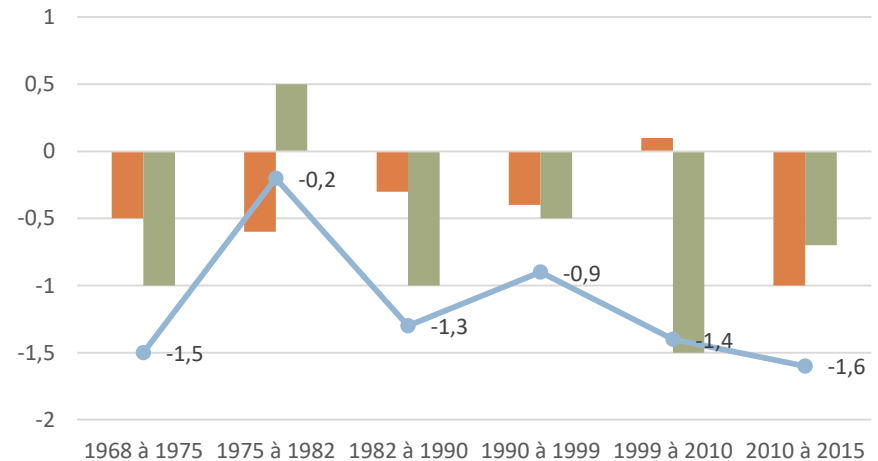
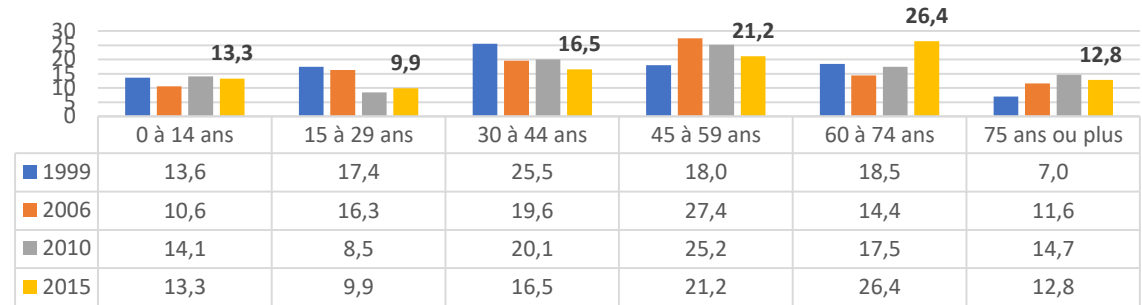
- 360 habitants en 2015 ;
- une diminution continue de la population depuis 1968, générée par un solde migratoire négatif ;
- un vieillissement de la population entre 2006 et 2015 (60 % de + de 45 ans en 2015) ;

Composition des ménages

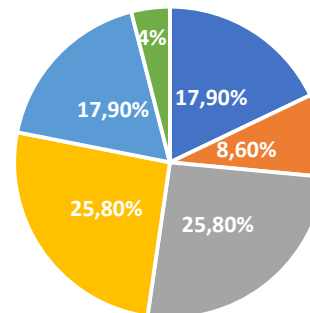
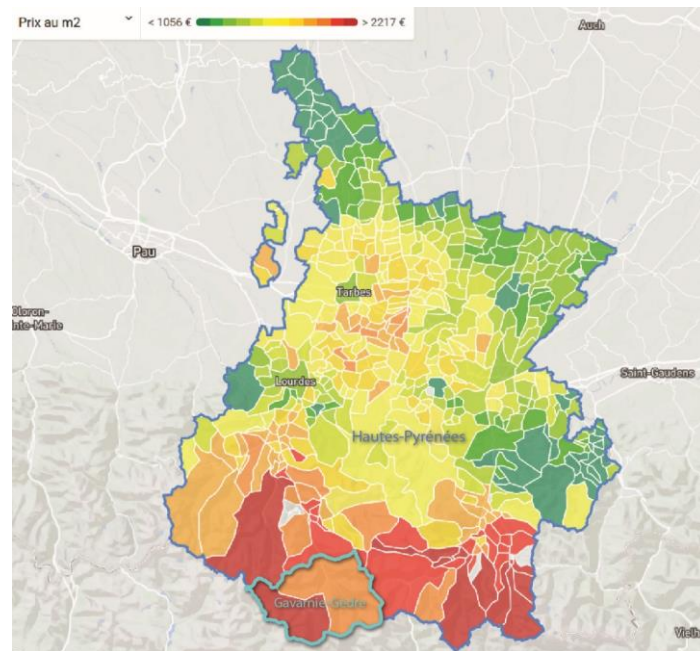
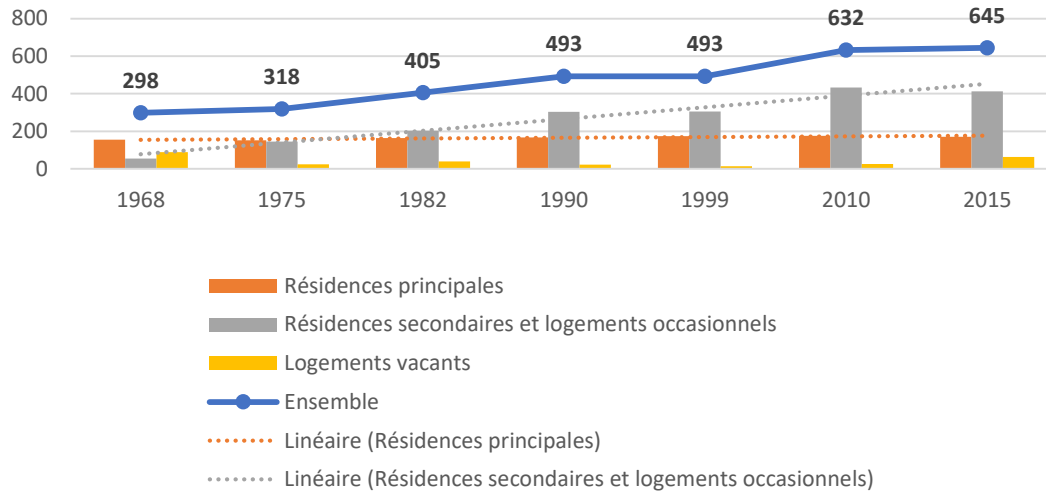
- une taille des ménages (2,1) dans la moyenne locale ;
- une ancienneté d'emménagement peu équilibrée entre les habitants résidents de longue date (+ de 36 % depuis plus de 30 ans) et les habitants récemment installés.



Population par grandes tranches d'âges à Gavarnie-Gèdre (en %)



Le parc de logements

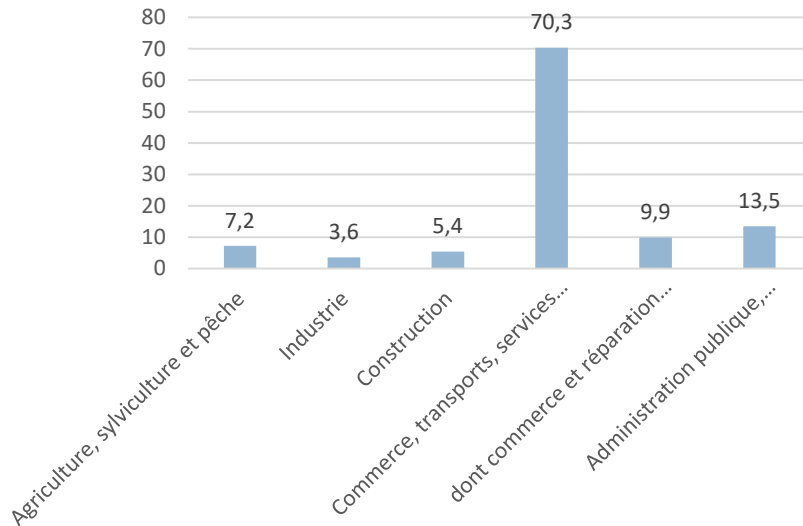


■ Avant 1919 ■ De 1919 à 1945 ■ De 1946 à 1970
 ■ De 1971 à 1990 ■ De 1991 à 2005 ■ De 2006 à 2012

Habitat et logements :

- 645 logements pour 360 habitants en 2015, dont :
 - 26,4 % sont des résidences principales ;
 - 64 % de résidences secondaires et logements occasionnels ;
 - 9,6 % de logements vacants ;
- Une proportion de vacant qui explose (+ 7 points depuis 1999) ;
- Un nombre de résidence principal qui stagne ;
- Les résidences secondaires en forte augmentation entre 1999 et 2010 ;
- 63,8 % du parc de logement est composé de maisons ;
- 80 % de propriétaires, en constante augmentation ;
- 5 logements sociaux ;
- 52 % des résidences principales ont été achevées avant 1971 ;
- Un prix sur l'habitat ancien élevé.

Emploi et secteurs économiques



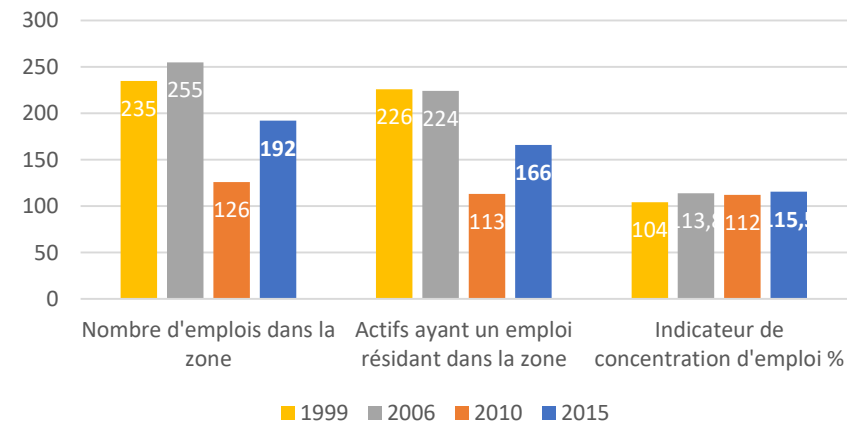
Population active, chômage, formation

- 77,3 % d'actifs et taux de chômage très faible en 2015, et un indice de concentration d'emploi de 115,5 ;
- 80 % des actifs de la commune qui y travaillent ;
- Revenu moyen des ménages assez faible.

Économie locale

- Un nombre d'emploi en baisse depuis 1999 ;
- Une concentration des établissements dans les commerces, transports et services divers avec 70,3 % des établissements actifs ;
- Peu de dynamique entrepreneuriale sur le territoire communal ;
- Une activité touristique très présente sur le territoire en saisons d'hiver et d'été, avec la station de ski, les activités de plein air et les activités d'hôtellerie / hébergement ;
- Activité hydroélectrique ;
- Une activité agricole qui reste tout de même importante avec une vingtaine d'exploitations et un territoire largement dominé par les terres agricoles.

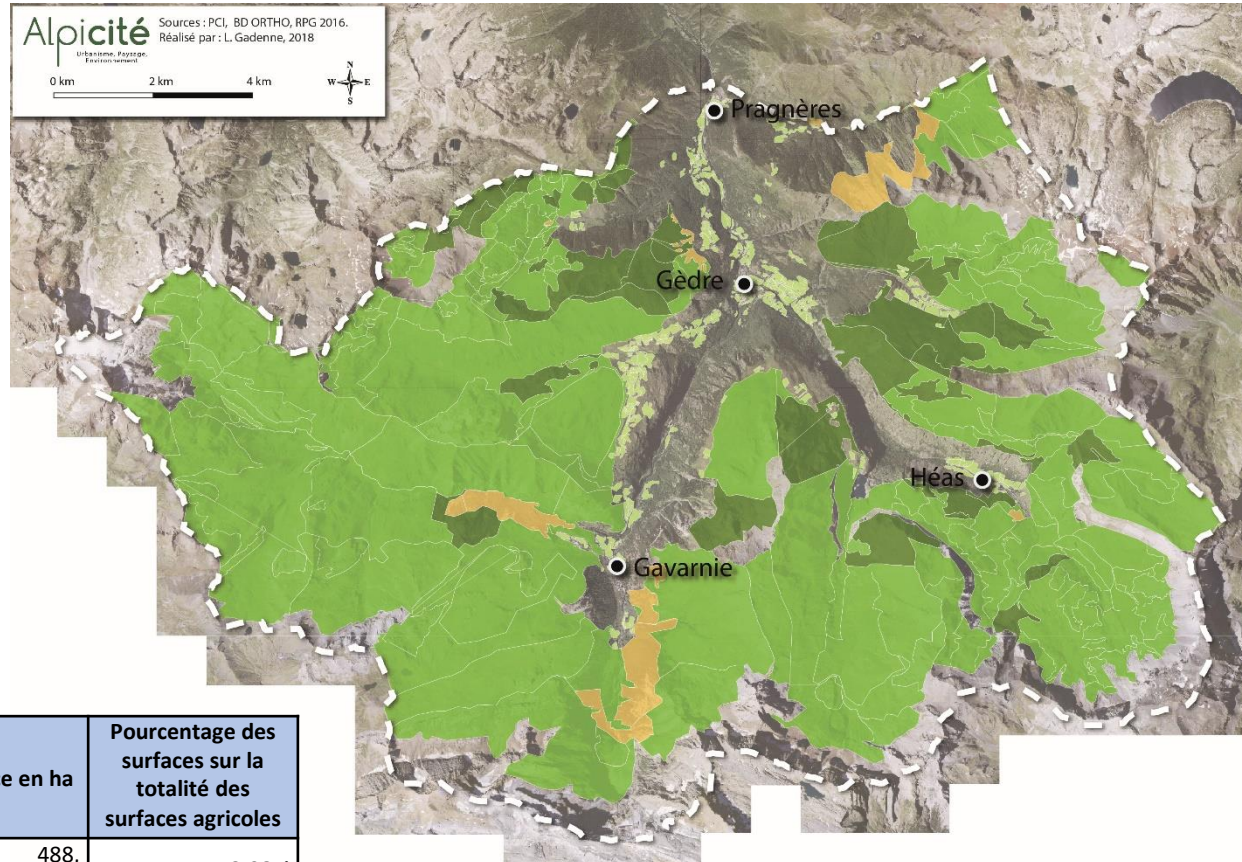
Evolution de l'emploi et de l'activité à Gavarnie-Gèdre entre 1999 et 2015



Les terres agricoles

Selon le RPG 2016 (Registre Parcellaire Agricole) :

- les terres agricoles représentent 15 852,33 ha soit 70,5 % des surfaces totales ;
- La quasi-totalité sont des estives/landes (94,38 %) ;
- L'intégralité des surfaces sont dédiées au pastoralisme.

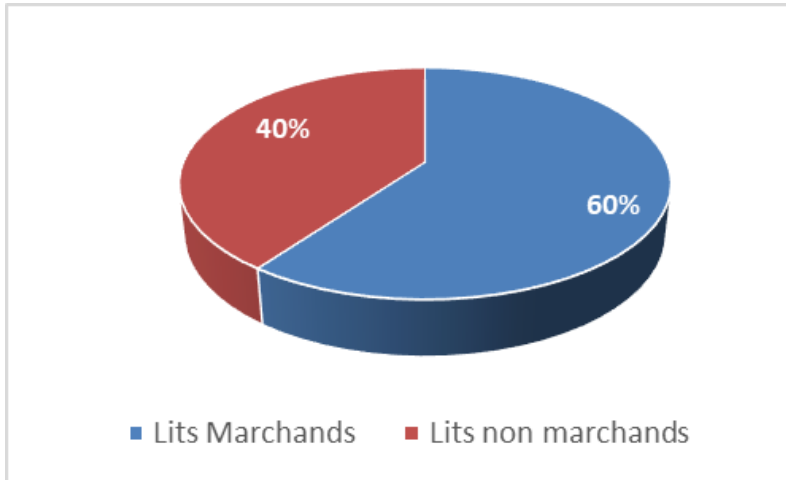


REGISTRE PARCELLAIRE AGRICOLE 2016

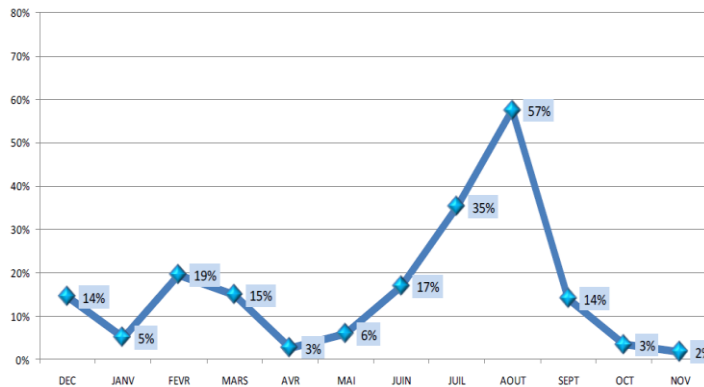
- Bois pâturé
- Autre légume ou fruit annuel
- Prairie permanente - herbe prédominante (ressources fourragères ligneuses peu présentes ou absentes)
- Surface pastorale - herbe prédominante + ressources fourragères ligneuses présentes
- Surface pastorale - ressources fourragères ligneuses prédominantes
- Surface agricole temporairement non exploitée
- Limites communales

Usage des sols	Surface en ha	Pourcentage des surfaces sur la totalité des surfaces agricoles
Bois pâturé	488,37	3,08%
Autre légume ou fruits annuel	0,05	0,00032%
Prairie permanente : herbe prédominante (ressources fourragères ligneuses peu présentes ou absentes)	401,98	2,54%
Surface pastorale : herbe prédominante + ressources fourragères ligneuses présentes	1289,849	81,37%
Surface pastorale : ressources fourragères ligneuses prédominantes	2063,34	13,02%
Surface agricole temporairement non exploitée	0,10	0,00063%
Superficies des terres agricoles totales	1585,233	100%

Activité touristique



Taux de remplissage de la capacité d'accueil globale
GAVARNIE - GEDRE



Offre faible en quantité.

Manque de labellisation.

Manque de dynamisme (pas de produit d'appel).

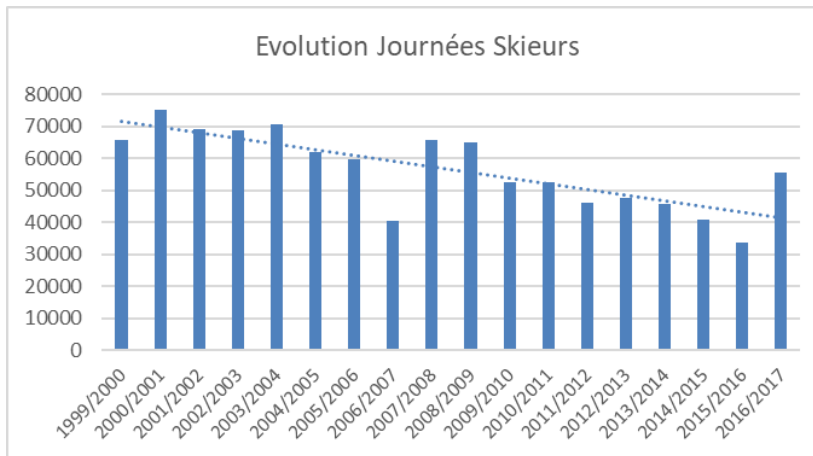
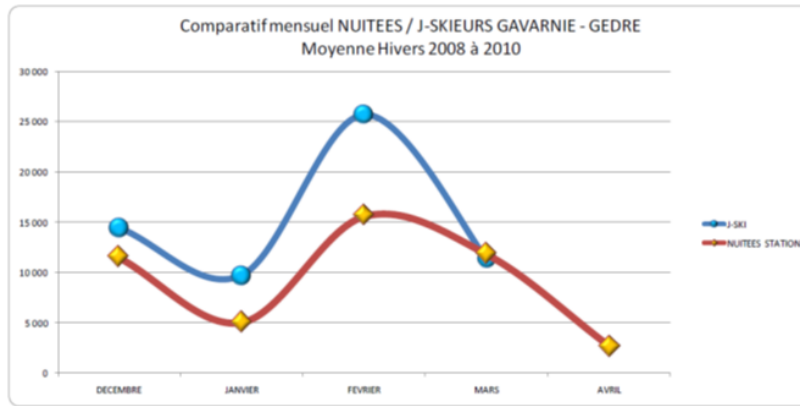
Fréquentation

- 600 000 visiteurs / an dont :
 - 500.000 visiteurs sur l'ensemble du territoire communal en été ;
 - 60.000 visiteurs en hiver ;
 - +/- 50.000 journées-skieurs en hiver à la station de ski.

Hébergement

- 2 500 lits touristiques (2017), plutôt en baisse ;
- 60 % de lits marchands/professionnels (~ 1 500 lits) et donc 40 % de lits non professionnels (~ 1 000 lits en résidences secondaires peu ou non louées) ;
- ~ 1 500 lits en hiver ;
- 48 % des lits sur Gavarnie, 52 % sur Gèdre ;
- 6 hôtels pour 250 lits, et de l'hébergement au mieux de moyenne gamme ;
- 150 emplacements de camping ;
- 2 centres de vacances, 5 gîtes de groupe ;
- Environ 600 lits en meublés et gîtes ;
- 80 lits en chambre d'hôtes ;
- Quelques logements insolites (70 lits) ;
- Absence de RT ;
- Taux de remplissage faible.

Activité touristique



La station

- Gérée en DSP (STEM International);
- 50 emplois dont 8 annuels ;
- 40 kilomètres de pistes, 8 remontées mécaniques, 28 pistes ;
- Vétusté des remontées mécaniques ;
- Prix du forfait le plus bas de la vallée ;
- Clientèle locale ;
- Fréquentation en baisse ;
- Peu de services et de diversification de l'offre ski.

L'offre estivale

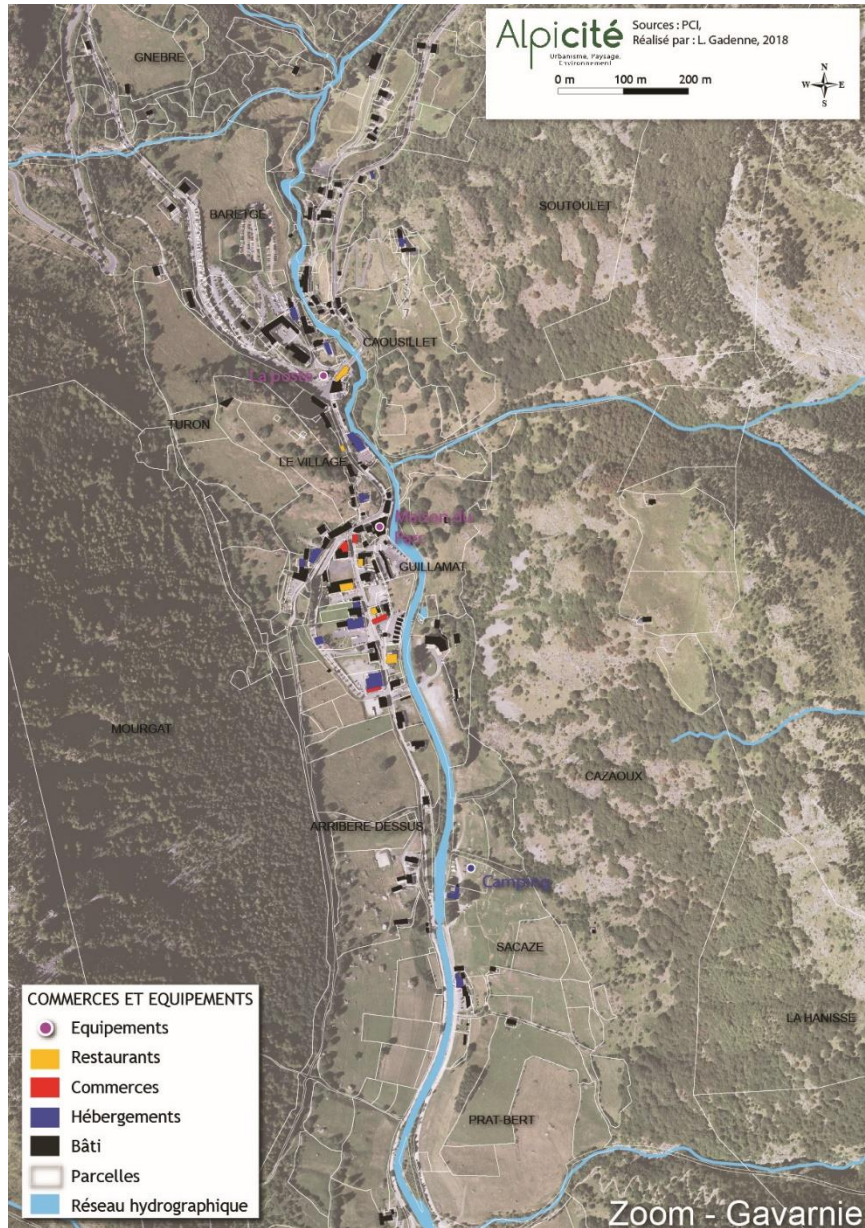
- Offre « époustouflante », mais relativement peu marchande avec aussi très peu de séjours proportionnellement au nombre de visiteurs, soit une limite des retombées directes.

L'offre commerciale et de services

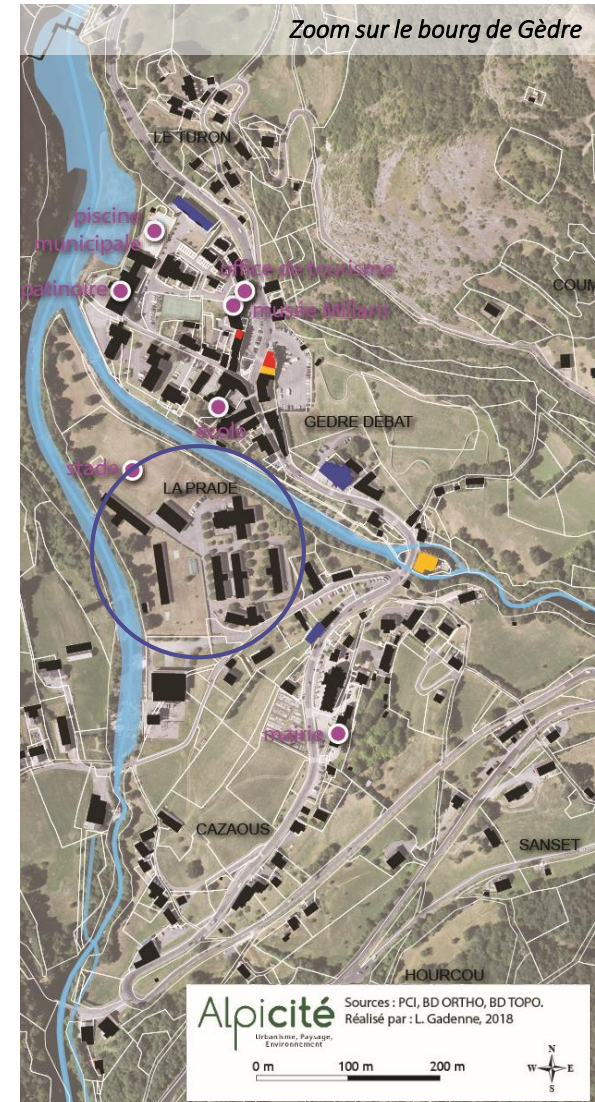
- Commerces vivant d'un tourisme de cueillette et ne présentent pas des produits qualitatifs à la hauteur d'un site patrimoine mondial ;
- L'essentiel de l'offre de commerce est constitué de boutique de souvenirs et vente de produits régionaux (13 sur 23) ;
- Amélioration de l'offre de restauration mais pas de restaurant gastronomique par exemple.

PARTIE IV : EQUIPEMENTS ET SERVICES

Commerces et équipements



➔ Les commerces sont principalement concentrés dans le bourg de Gèdre et dans le bourg de Gavarnie-village.



Équipements et services



- Présence d'équipements et de services adaptés à la démographie de la commune.
- Les équipements et services structurants sont localisés sur la commune limitrophe de Luz-Saint-Sauveur et Argelès-Gazost, sous-préfecture des Hautes-Pyrénées.



Loisirs et sports à Gèdre



Office de tourisme de Gavarnie



Maison du Parc à Gavarnie



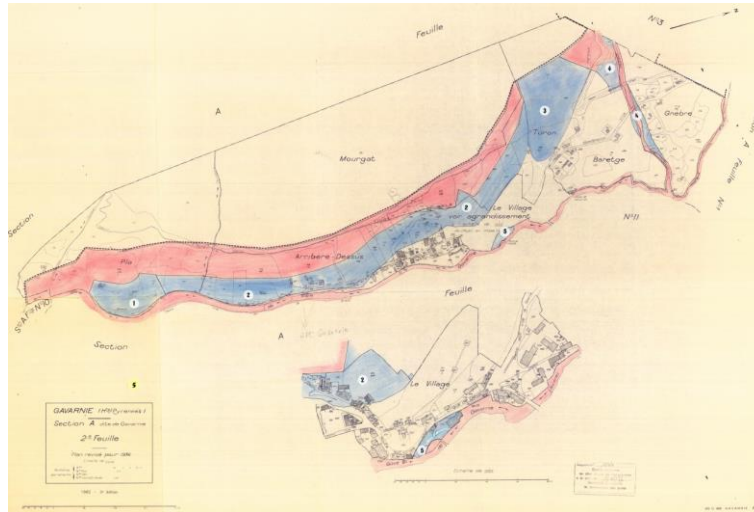
Ecole maternelle et Primaire de Gèdre



Mairie de Gèdre

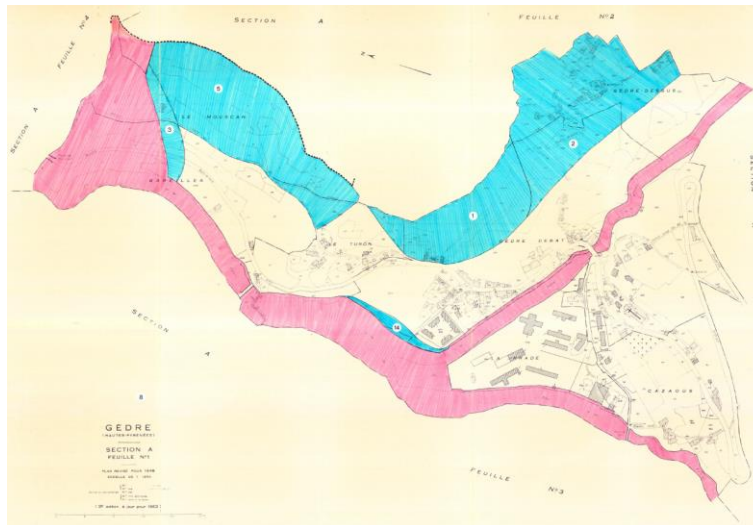
PARTIE V : L'ENVIRONNEMENT NATUREL

Les risques naturels



Extrait du zonage du PPR en vigueur

Source : PPR de Gavarnie



Extrait du zonage du PPR en vigueur

Source : PPR de Gèdre

La commune est exposée aux risques suivants :

- ❑ les inondations (débordements du Gave de Gavarnie, de ses affluents et inondations en pied de versant) ;
- ❑ les crues torrentielles ;
- ❑ les chutes de pierres et de blocs ;
- ❑ les glissements de terrain ;
- ❑ les avalanches.

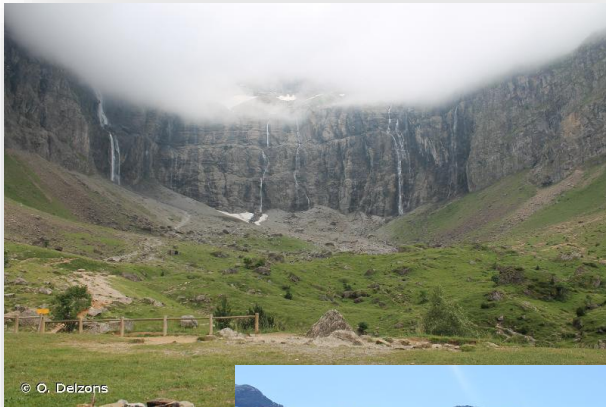
Le territoire de la commune est également en zone de sismicité 4 et est sujette au retrait / gonflements des argiles.

À noter que les PPR des 2 anciennes communes datent de 1990 et 1991. Un nouveau PPR est cours d'élaboration pour l'ensemble de la commune (cartes d'aléas disponibles)



PARTIE VI: ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

Zones et secteurs reconnus d'intérêt pour la biodiversité



Cirque d'Estaubé - Gavarnie

Source : INPN



Cirque d'Estaubé - Gavarnie

Source : INPN



Massif du Vignemale

Source : INPN

Inventaire patrimoniale :

- 12 ZNIEFF type 1
- 4 ZNIEFF type 2
- 1 ZICO
- Nombreuses zones humides

Protection contractuelle :

- 5 sites Natura 2000

Protection réglementaire :

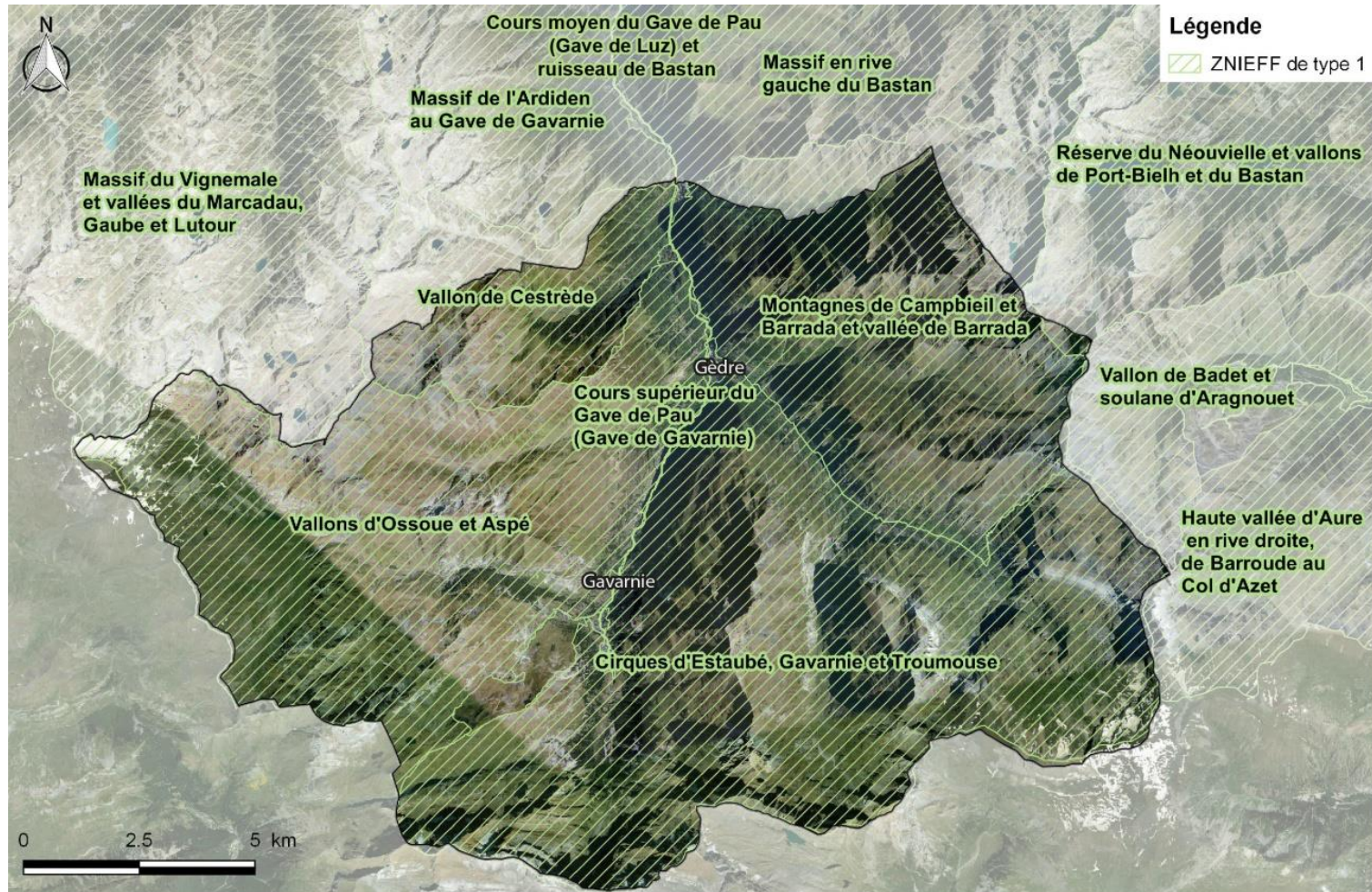
- Commune du PN des Pyrénées
- Patrimoine mondial de l'UNESCO

⇒ Une importante diversité des habitats naturels

⇒ Des enjeux écologiques certains

Les ZNIEFF de type 1

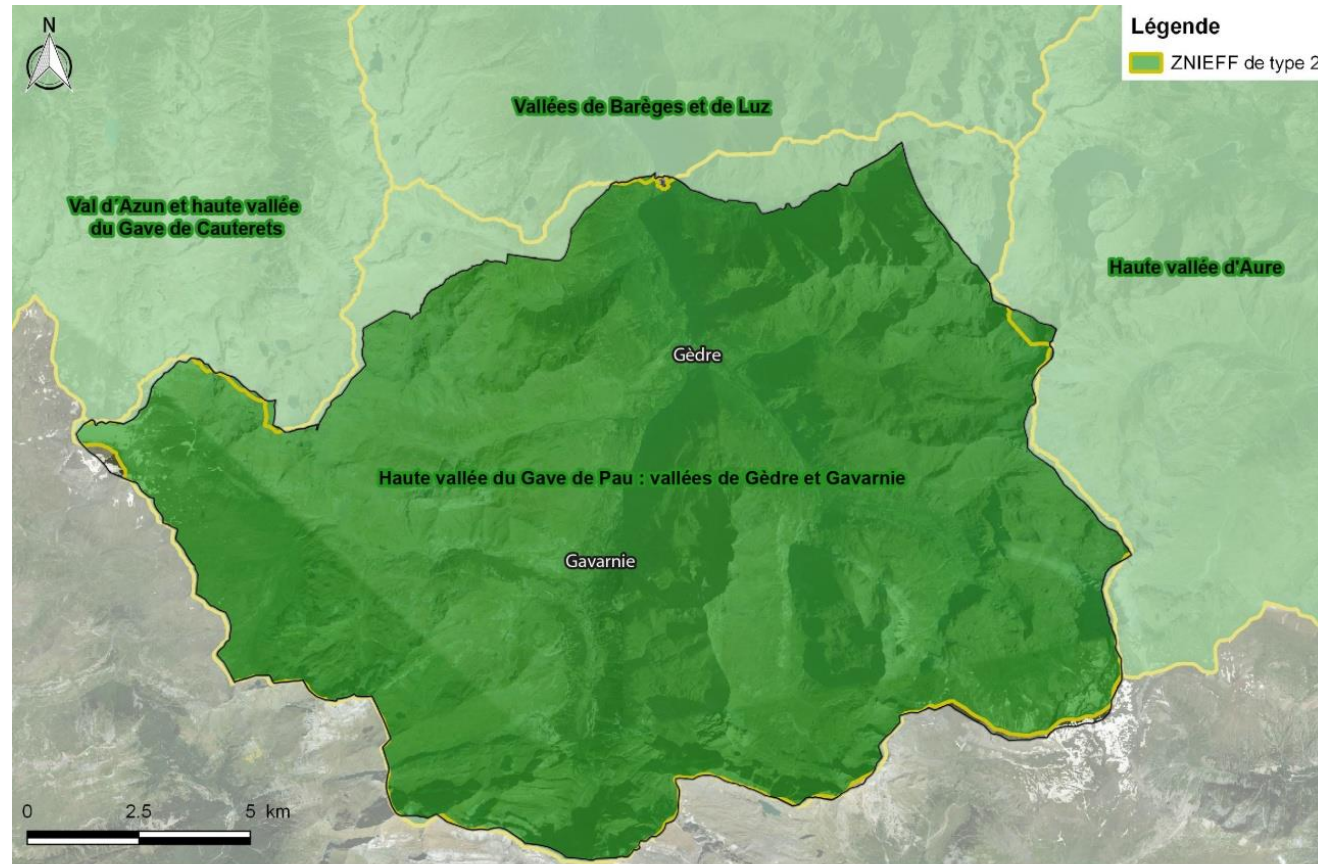
12 ZNIEFF de type 1 : Pour ces 12 ZNIEFF, 7 sont en bordure communale et 5 autres représentent la quasi-totalité du territoire communal.



**Carte de localisation des ZNIEFF de type 1
Commune de Gavarnie-Gèdre (65)**

Les ZNIEFF de type 2

- **4 ZNIEFF de type 2** : Pour ces 4 ZNIEFF, 3 sont en bordure communale et 1 représente la quasi-totalité du territoire communal.



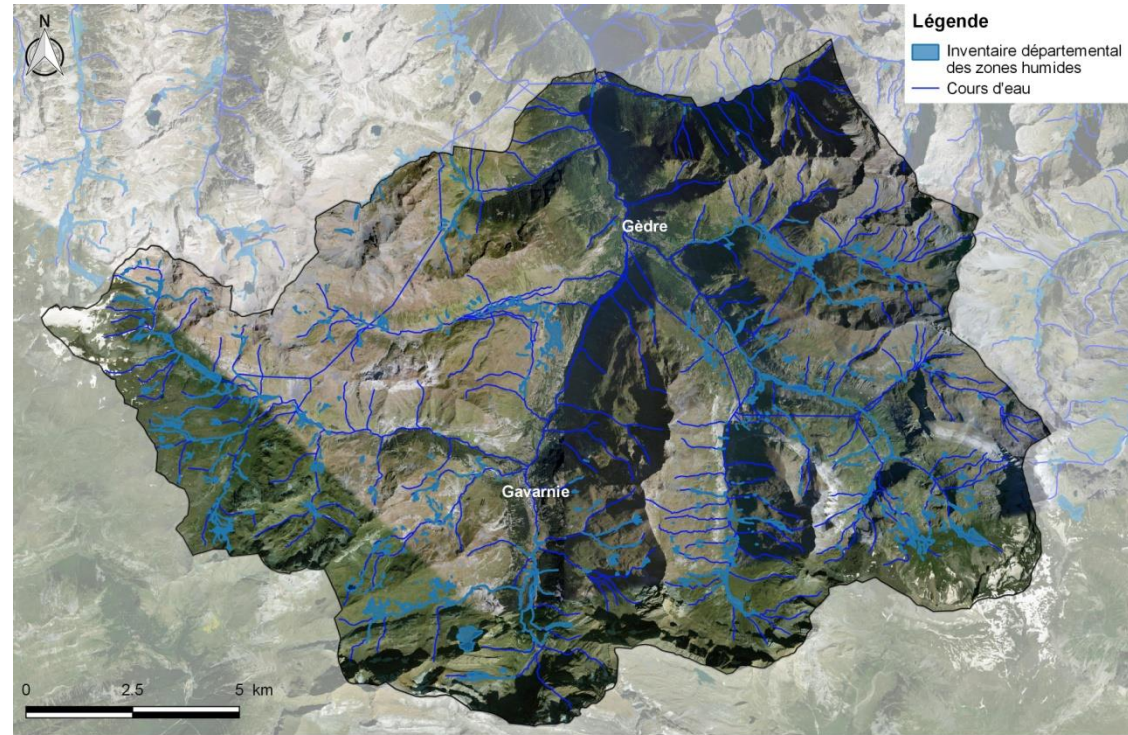
Carte de localisation des ZNIEFF de type 2
Commune de Gavarnie-Gèdre (65)

Réalisation Janvier 2019 : C. Delétrée
Source : DREAL OCCITANIE / Fond ortho BING

- **Haute vallée du Gave de Pau : vallée de Gèdre et Gavarnie (24593 ha) : Milieux de montagne très variés** : pelouses, landes, forêts dont **forêts subnaturelles**, falaises, éboulis, ruisseaux, ... Forte diversité végétales avec **+ de 150 espèces endémiques ou patrimoniales** : Discorée des Pyrénées, Saponaire à feuilles de pâquerette, Vesce argentée, ... Grande diversité faunistique avec un cortège complet pour les oiseaux pyrénéens et une grande diversité en rapaces et une très grande diversité pour les insectes.

Les Zones Humides

- De nombreuses zones humides identifiées
- Grandes diversités d'habitats de milieux humides : cours d'eau et végétation rivulaire associée, lacs d'altitudes, bas-marais alcalins, sources, bas-marais acides pyrénéens à *Trichophorum cespitosum*, pelouses pyrénéo-alpines hygrophiles à *Nard raide*...



Carte de localisation des zones humides
Commune de Gavarnie-Gèdre (65)

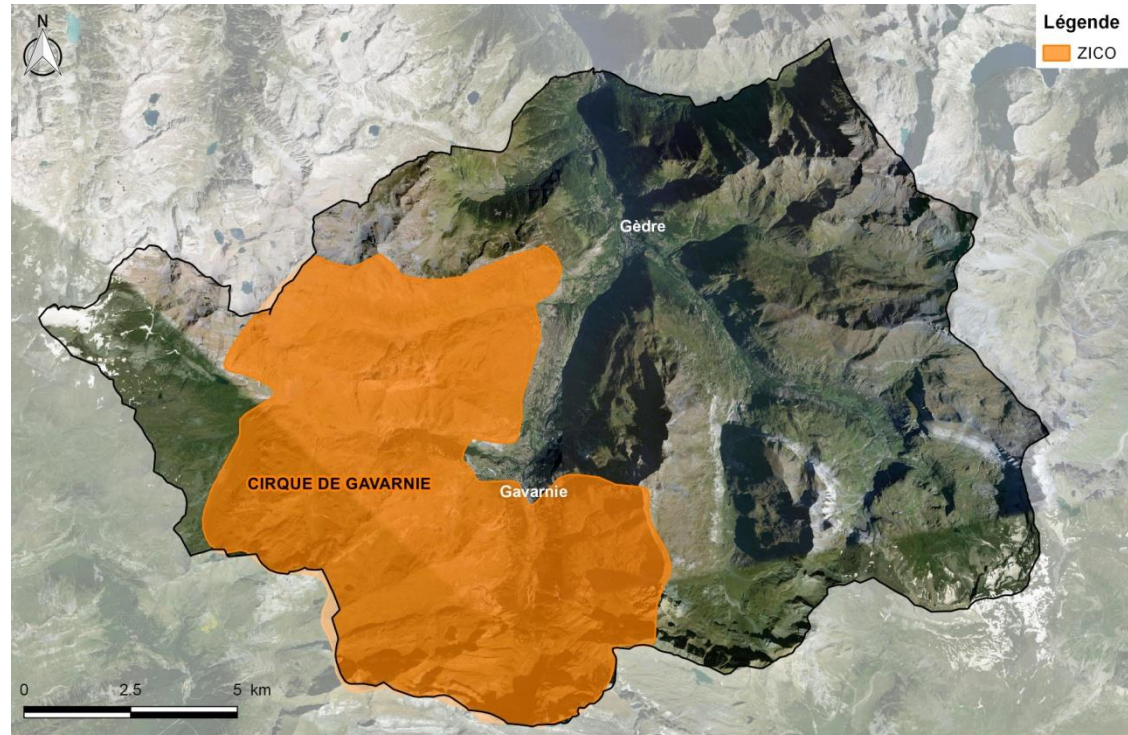
Réalisation Janvier 2019 : C. Delétrée
Source : DREAL OCCITANIE / Fond ortho BING



ZICO

➤ Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

- La ZICO du Cirque de Gavarnie, d'une superficie de 7 474 ha, vise à préserver les habitats nécessaires au développement des oiseaux patrimoniaux d'intérêt et notamment le Gypaète barbu, le Vautour percnoptère, le Lagopède alpin et le Crave à bec rouge.



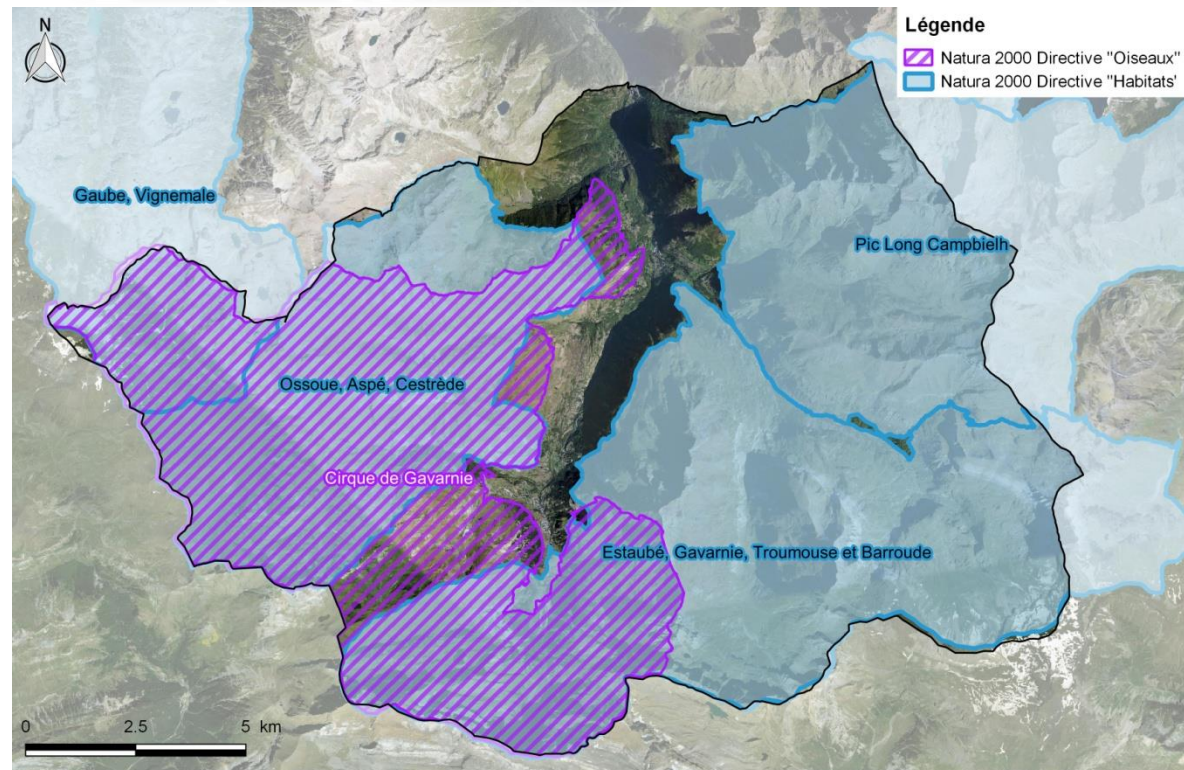
Carte de localisation de la Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux
Commune de Gavarnie-Gèdre (65)

Réalisation Janvier 2019 : C. Delétrée
Source : DREAL OCCITANIE / Fond ortho BING



Natura 2000

- **4 ZSC** de haute montagne aux paysages glaciaires remarquables, de nombreuses vallées dont le gradient altitudinale permet le développement d'une grande diversité d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont plusieurs prioritaires telles que les formations pionnières alpines, les tourbières hautes... Une très grande richesse floristique dont 3 espèces d'intérêt communautaire : Buxbaumie verte, Orthotric de Roger et Androsace des Pyrénées. Concernant la faune, de nombreuses espèces d'intérêt communautaire : le Desman des Pyrénées, le Lézard montagnard des Pyrénées, la Loutre d'Europe, la Barbastelle d'Europe...
- **1 ZPS** Site remarquable accueillant la nidification de 8 espèces d'oiseaux de l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » dont 3 rapaces rupestres et au total 12 espèces de l'annexe 1 de la DO utilisent fréquemment le site.



Carte de localisation des sites Natura 2000
Commune de Gavarnie-Gèdre (65)

Parc National

Commune du Parc National des Pyrénées :

- Créé en 1967, la zone cœur s'étend sur 45 707 ha, 128 400 ha pour l'aire d'adhésion et 206 352 ha pour l'aire optimale d'adhésion

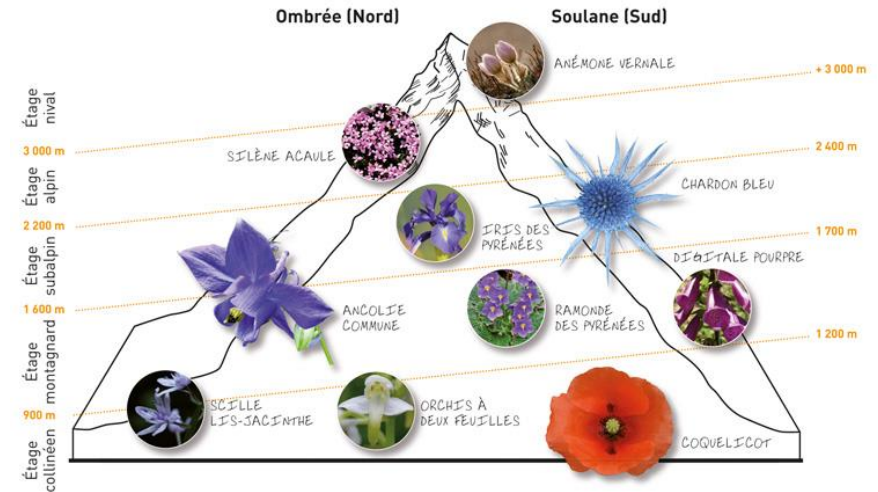
Les 3 grandes missions sont :

- Connaître les patrimoines naturel, culturel et paysager, et préserver la faune, la flore, les habitats et le patrimoine culturel,
- Favoriser un développement durable et une gestion conservatoire des patrimoines,
- Mettre le patrimoine à la disposition de tous.

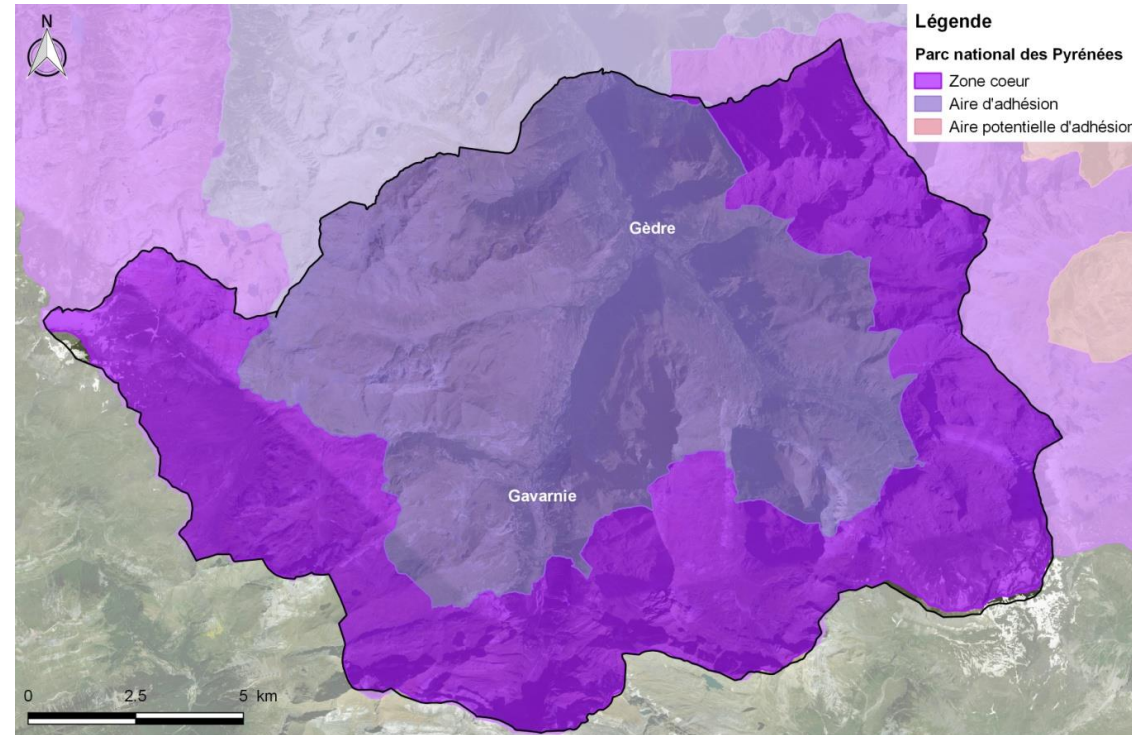
2500 espèces végétales recensées

Plus de 4000 espèces animales

→ **Un patrimoine naturel exceptionnel**



Etagement de la flore dans le parc

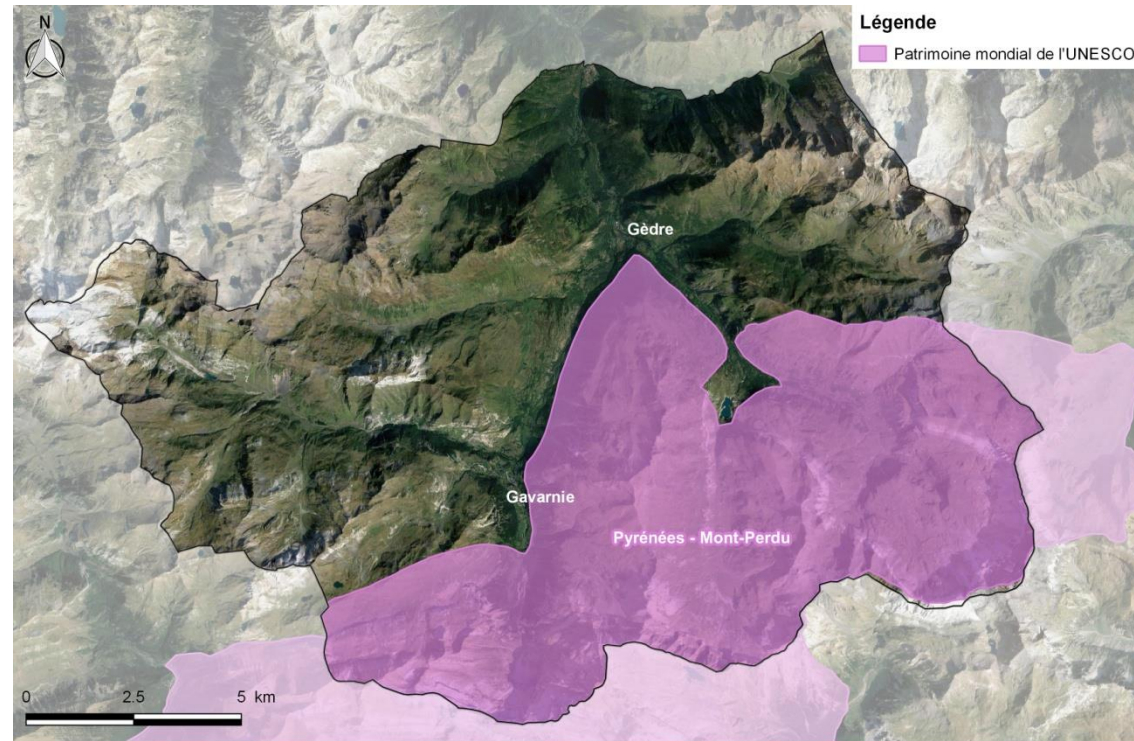


**Carte de localisation du Parc National des Pyrénées
Commune de Gavarnie-Gèdre (65)**

Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Présence en partie sud/sud-est du site « Pyrénées – Mont Perdu » classé Patrimoine Mondial de l'UNESCO :

- Protection et préservation du patrimoine culturel et naturel considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité et une application universelle
- Superficie de 30 639 ha
- Paysage de montagne exceptionnel



Carte de localisation du Site de l'UNESCO
Commune de Gavarnie-Gèdre (65)

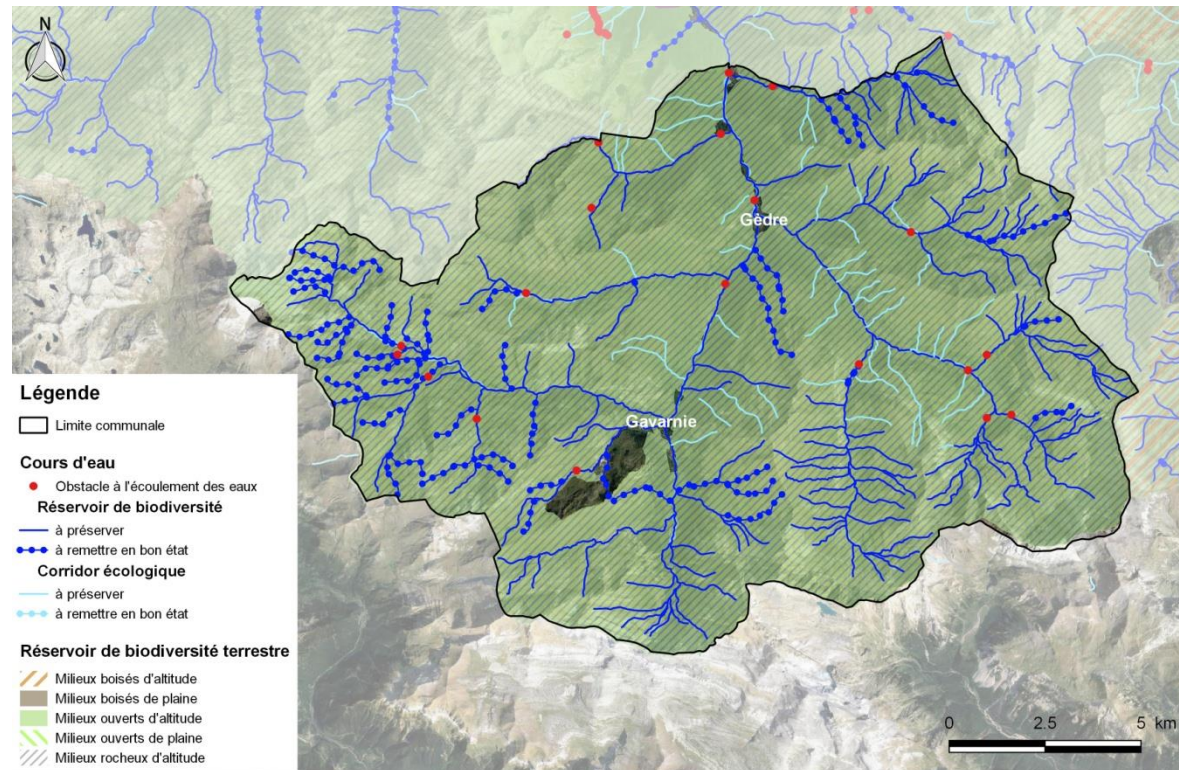
Réalisation Janvier 2019 : C. Delétrée
Source : DREAL OCCITANIE / Fond ortho BING

→ **Un paysage et un environnement exceptionnels reconnus à l'échelle mondiale**

Continuités écologiques (TVB)

Au niveau régional (SRCE):

- Un rôle important de réservoir de biodiversité composant la Trame verte : le commune est classée en quasi-totalité en réservoir de milieux ouverts d'altitude et milieux rocheux d'altitude.
- La Trame Bleue représentée par les nombreux cours d'eau de la commune dont notamment le Gave de Pau, de nombreux obstacles à l'écoulement des eaux sont recensés sur la commune : seuils, barrages, ...
- Une urbanisation peu dense, la commune possède plusieurs vallées très préservées. Les 2 secteurs essentiellement urbanisés sont Gavarnie et Gèdre.



Extrait de la carte du SRCE de Midi-Pyrénées
Commune de Gavarnie-Gèdre (65)

Réalisation Janvier 2019 : C. Delétrée
Source : DREAL OCCITANIE / Fond ortho BING

→ **Des continuités écologiques bien préservées**

La Végétation

24 espèces protégées au niveau national (Source : CBNPMP, baznat.net), 28 protégées en Midi-Pyrénées et 1 dans les Hautes-Pyrénées, dont 6 de ces espèces classées en danger sur la liste rouge de la région Midi-Pyrénées :

- ❑ l'Androsace de Suisse, affectionne les rochers et éboulis des hautes montagnes siliceuses,
- ❑ l'Aster des Pyrénées, endémique pyrénéo-cantabrique, se développe dans les milieux escarpés d'altitude (couloirs d'avalanche, combes..),
- ❑ la Drave blanchâtre, se développe dans les pelouses pierreuses et pâturages des hautes montagnes,
- ❑ le Lycopode des Tourbières affectionne les lieux tourbeux et marécageux,
- ❑ le Cirse glabre se développe dans les lieux humides à proximité des torrents,
- ❑ l'Orchis odorant affectionne les pelouses et coteaux calcaires.



La Faune

- De nombreuses espèces d'oiseaux recensées dont des espèces patrimoniales protégées et emblématiques comme **le Gypaète barbu, le Vautour fauve, l'Aigle Royal, Grand Tétrás...**
- Plusieurs espèces de chiroptères recensées (Barbastelle d'Europe, Oreillard roux, pipistrelle sp...) dont une colonie de Petit rhinolophe dans l'église de Gèdre avec plus d'une trentaine de femelles vues => **Gîte majeur pour le site N2000 « Pic Long – Campbielh ».**
- Plusieurs reptiles et amphibiens dont le Lézard montagnard des Pyrénées, espèce endémique des Pyrénées vivant en montagne à partir de 1800m d'altitude dans des habitats végétalisés à tendance thermophile comportant des milieux rocheux (pierriers, éboulis, moraines) et l'Euprocte des Pyrénées, gros triton endémique affectionnant les eaux froides d'altitude.
- Une diversité importante d'insecte dont certains protégée : **l'Apollon, le Semi-Apollon, l'Azuré du Serpolet**



Euprocte des Pyrénées

Source : www.pyrenees-parcnational.fr



Grand Tétrás

Source : www.pyrenees-parcnational.fr



Petit Rhinolophe

Source : INPN

La Faune

Les Plans Nationaux d'Action en faveur des espèces menacées contribuent à la protection de la biodiversité. Ce sont des outils stratégiques qui visent à assurer le maintien de ces espèces ou leur rétablissement dans un état de conservation favorable. Ainsi, ils définissent les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées.

Commune de Gavarnie-Gèdre concernée par plusieurs PNA :

- ❑ **PNA Desman des Pyrénées**, petit mammifères insectivore endémique des Pyrénées menacé vulnérable en France, il est inféodé aux cours d'eau des montagnes pyrénéennes et très sensible aux modifications de son habitat (travaux en rivière, aménagements hydrauliques...)
- ❑ **PNA Gypaète barbu**, vautour nécrophage se nourrissant principalement des restes osseux, il évolue dans les milieux ouverts et de falaises où il niche. Il est classé en danger critique d'extinction en Midi-Pyrénées.
- ❑ **PNA Azuré du serpolet**, ce papillon est concerné par le PNA maculinea, il affectionne les milieux relativement ouverts et chauds (pelouses sèches, prairies maigres, lisières et boisements clairs) où il trouve sa plante hôte, le thym.



Desman des Pyrénées

Source : www.pyrenees-parcnational.fr



Gypaète barbu

Source : www.rapaces.lpo.fr



Azuré du serpolet

Source : INPN

Enjeux écologiques – Première approche – synthèse des enjeux à l'échelle de la commune

Tableau présentant les enjeux écologiques par grands types de milieux à l'échelle de la commune

Description	Raison	Enjeux
Cours d'eau et milieux humides	Habitats protégés par la loi, Habitats classés d'intérêt communautaire par la Directive Habitats dont certains prioritaires, trame bleue à préserver sur le territoire (SRCE) et habitats d'espèces protégées (Desman des Pyrénées, Crapaud accoucheur, Euprocte des Pyrénées, Lycopodes des tourbières, Cirse glabre...)	Forts
Prairie de fauche de montagne	Habitats classés d'intérêt communautaire par la Directive Habitats et en forte régression sur le territoire, Habitats d'espèces protégées (Avifaune, insecte, flore...), Habitats de chasse des chiroptères.	Forts
Habitats d'altitudes (milieux rocheux, éboulis et falaises, pelouses alpines...)	Habitats classés d'intérêt communautaire par la Directive Habitats Habitats d'espèces protégées (Rapace patrimoniaux, Androsaces, Aster des Pyrénées, Lézards...) Trame verte participant aux fonctionnalités écologiques du territoire (SRCE)	Forts
Pelouses sèches	Habitats classés d'intérêt communautaire par la Directive Habitats (pouvant être prioritaires) et en forte régression sur le territoire. Habitats d'espèces protégées (Orchis odorant, ...)	Modérés
Boisements	Habitats classés d'intérêt communautaire par la Directive Habitats (certains pouvant être prioritaires). Habitats d'espèces protégées (Grand Tétrás, Chiroptères,...) Trame verte participant aux fonctionnalités écologiques du territoire	Modérés

Enjeux écologiques – Première approche – principaux enjeux à proximité des secteurs urbanisés

Principaux enjeux potentiels identifiés à proximité des zones urbaines (sous réserve de relevés de terrain complémentaires au printemps 2019) :

Secteurs	Enjeux forts	Enjeux modérés
Gavarnie	Cours d'eau et milieux rivulaires (habitats d'intérêt + habitats d'espèces à enjeux comme le Desman des Pyrénées, Crapaud accoucheur, Cincle plongeur, ...) Prairies de fauche de montagne (habitats d'intérêt communautaire + habitats potentiels d'espèces à enjeux comme l'Azuré du serpolet).	Hêtraie acidiphile Autres prairies (habitats potentiels pour des espèces à enjeux comme l'Azuré du serpolet)
Gèdre	Cours d'eau et milieux rivulaires (habitats d'intérêt + habitats d'espèces à enjeux comme le Desman des Pyrénées, Crapaud accoucheur, Cincle plongeur, ...) Prairies de fauche de montagne Chiroptères	Autres prairies (habitats potentiels pour des espèces à enjeux comme l'Azuré du serpolet)
Trimbareilles, Saussa, Saussa Débat, Ayrués, Pujo	Prairies de fauche de montagne	Potentiel pelouses sèches Dans les prairies et pelouses : potentiel Azuré du serpolet
Cupouzade, Artigues, Moule Déra	Prairies de fauche de montagne Chiroptères	Hêtraie acidiphile
Pragnères	Prairies de fauche de montagne Cours d'eau et milieux rivulaires (habitats d'intérêt + habitats d'espèces à enjeux comme le Desman des Pyrénées, Crapaud accoucheur, Cincle plongeur, ...)	Autres prairies (habitats potentiels pour des espèces à enjeux comme l'Azuré du serpolet)

PARTIE VII: PAYSAGES ET PATRIMOINE (En attente SPR et plan paysage)

PARTIE VIII: ANALYSE URBAINE

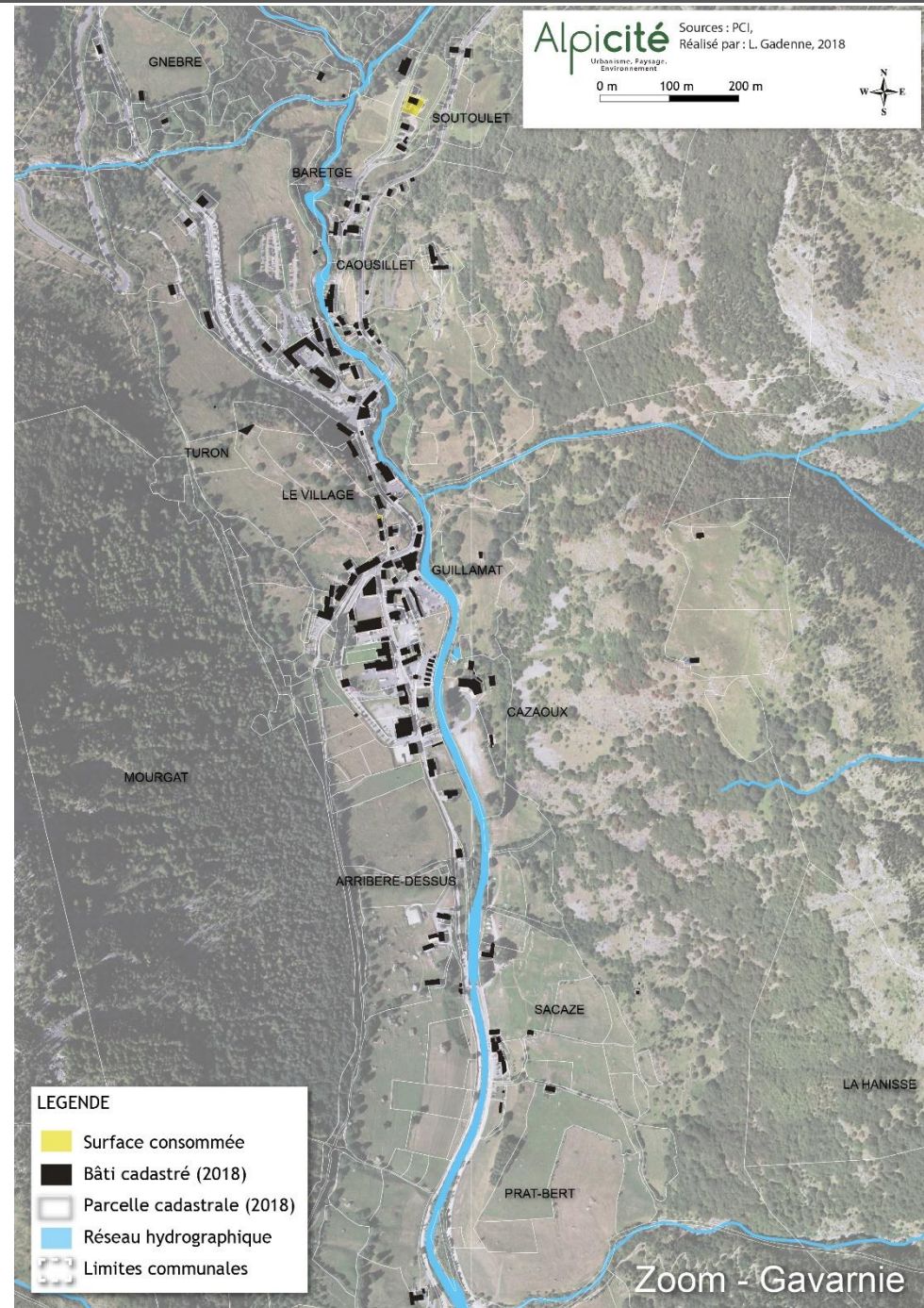
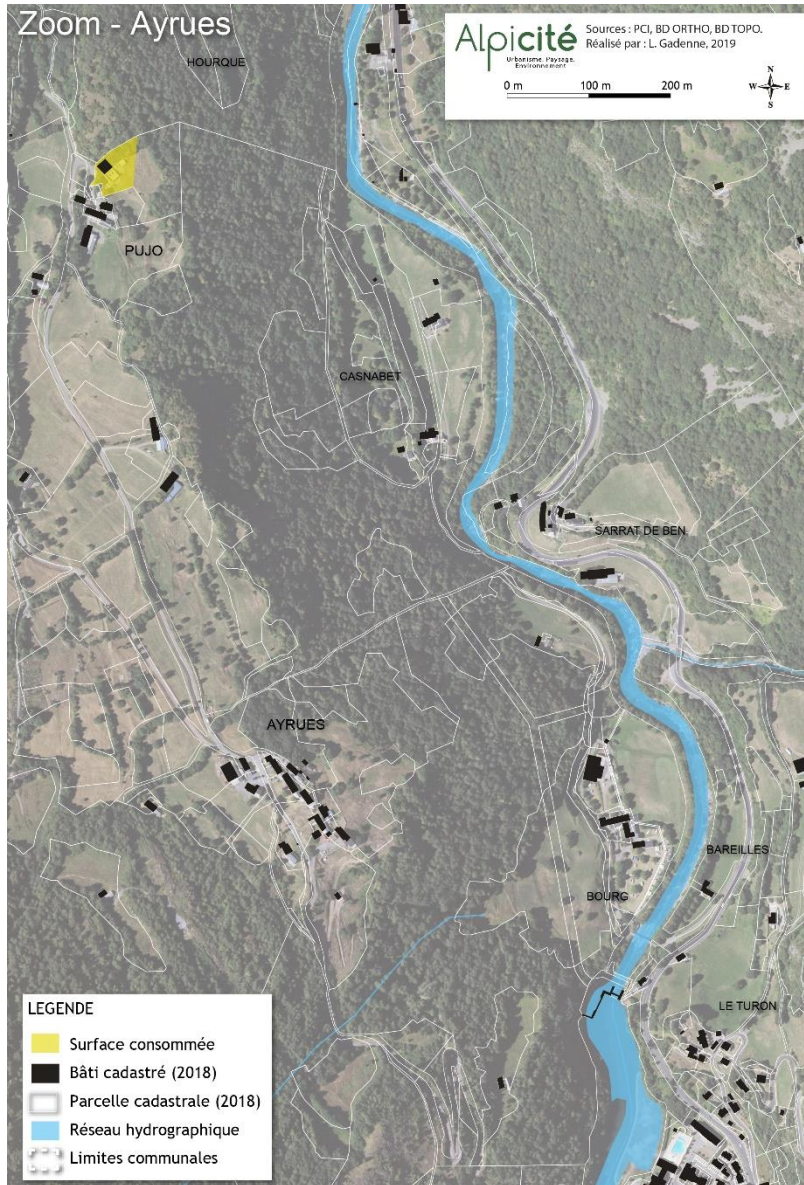
La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers observée durant la dernière décennie

Secteur	Typologie de la nouvelle occupation	Surface consommée en hectare			Totaux	Totaux
		Agricole	Naturelle	Urbaine		
Gèdre (Sanset)	Bâti	0,280			0,280	0,28
	Infrastructure				0,000	
Gavarnie	Bâti		0,007		0,007	0,01
	Infrastructure				0,000	
Baretge	Bâti	0,067			0,067	0,07
	Infrastructure				0,000	
Cupouzade	Bâti	0,081			0,081	0,08
	Infrastructure				0,000	
Pujo	Bâti	0,252			0,252	0,25
	Infrastructure				0,000	
Totaux		0,68	0,01	0,00	0,69	0,69
Ensemble	Bâti	0,68	0,01	0,00	0,69	0,69
	Infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

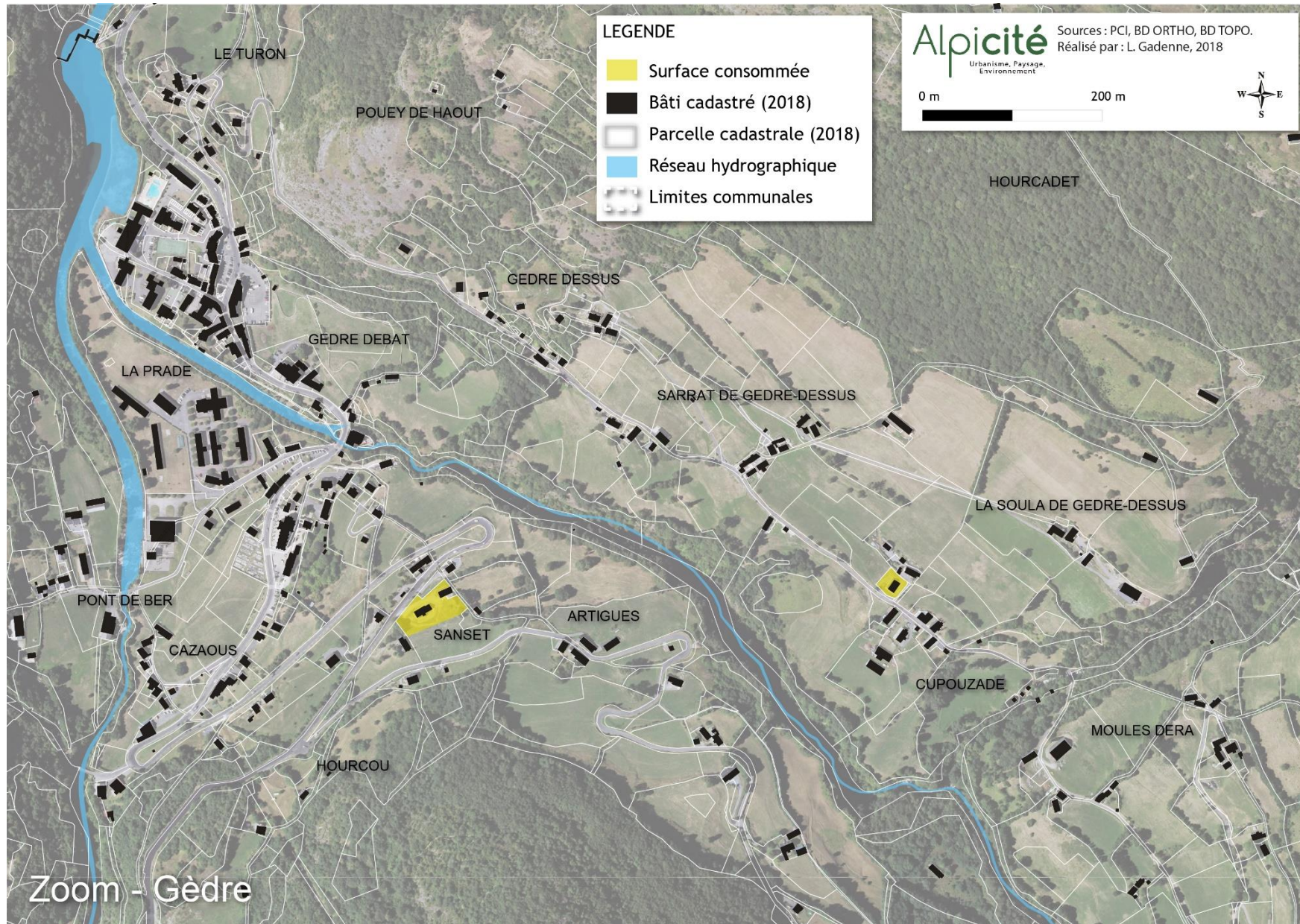
Les résultats de l'analyse

- L'analyse de la consommation d'espace se base sur la consommation entre 2008 et 2018 aux parcelles. D'après la loi ALUR, cette consommation d'espaces devra être modérée dans le futur PLU ;
- 0,69 ha ont été consommés sur la période selon l'analyse visuelle ;
- Les surfaces consommées l'ont été uniquement pour du bâti d'habitation (individuelles) ;
- Les surfaces consommées sont essentiellement des espaces agricoles ;
- Il n'y a pas de logique spatiale particulière concernant cette consommation d'espaces ;
- Une densité de construction d'environ 7 logements / ha sur la période.

La consommation d'espaces



La consommation d'espaces



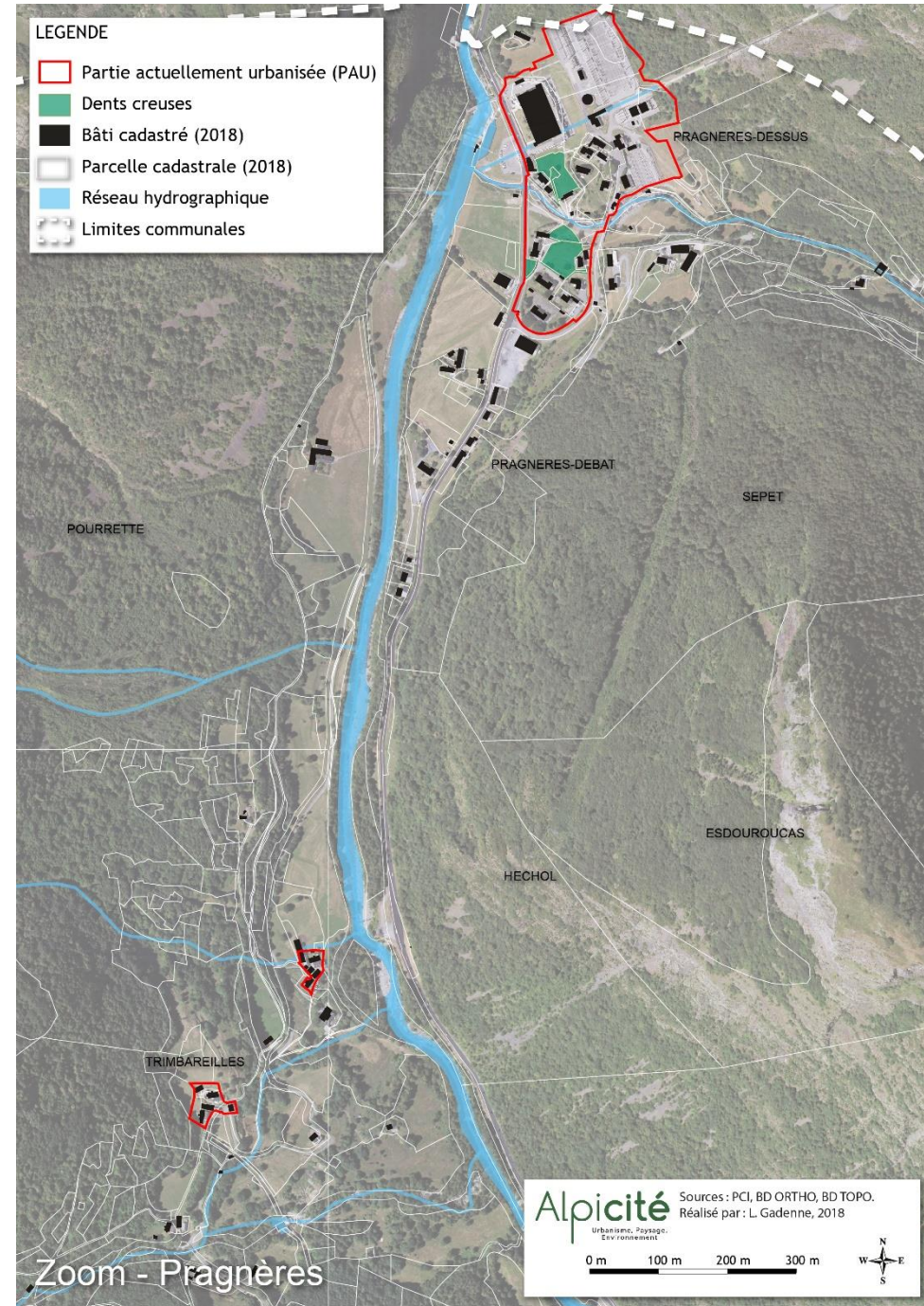
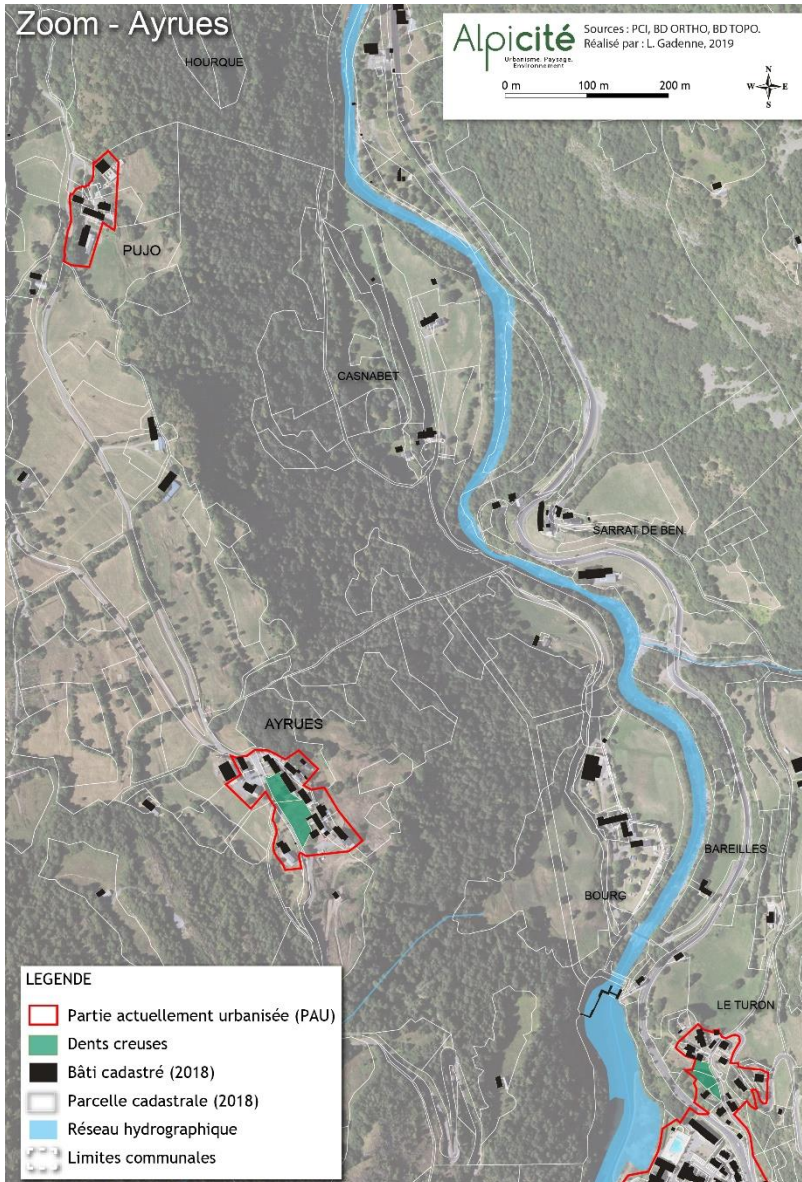
Le potentiel constructible au sein des parties urbanisées (Dents creuses)

Secteur	Typologie			Totaux
	Agricole	Naturelle	Urbain	
<i>Pragnères</i>	0.463		0.070	0.533
<i>Gèdre</i>	0.908	0.145		1.053
<i>Gavarnie</i>	0.135	0.200	0.161	0.496
<i>Ayrues</i>	0.206			0.206
<i>Saussa</i>	0.158			0.158
<i>Turon</i>	0.029	0.057		0.085
<i>Sanset</i>	0.187			0.187
<i>Gèdre dessus</i>	0.029			0.029
<i>Cupouzade</i>	0.093			0.093
<i>Moules Dera</i>	0.048			0.048
Totaux	2.25	0.40	0.23	2.89

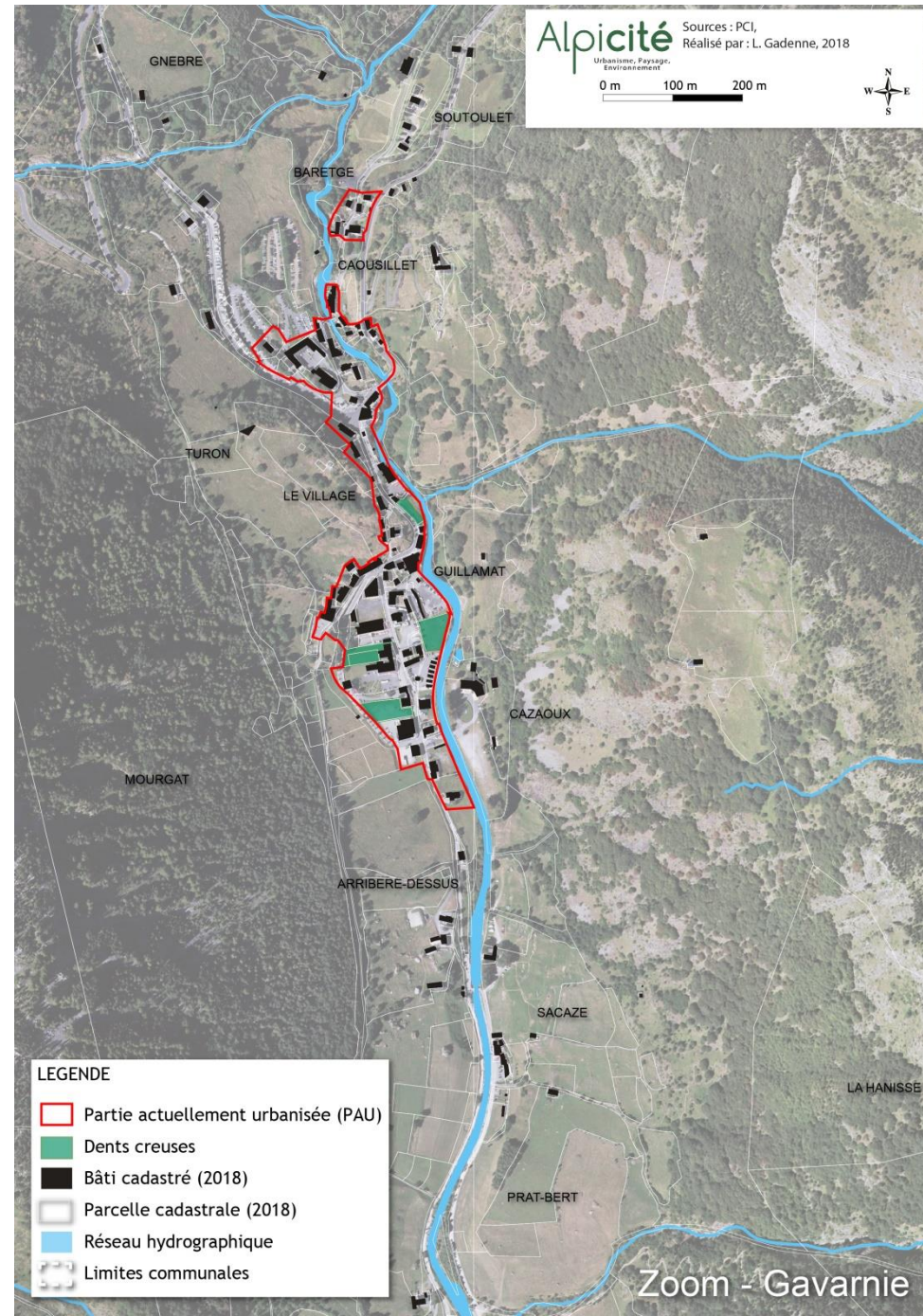
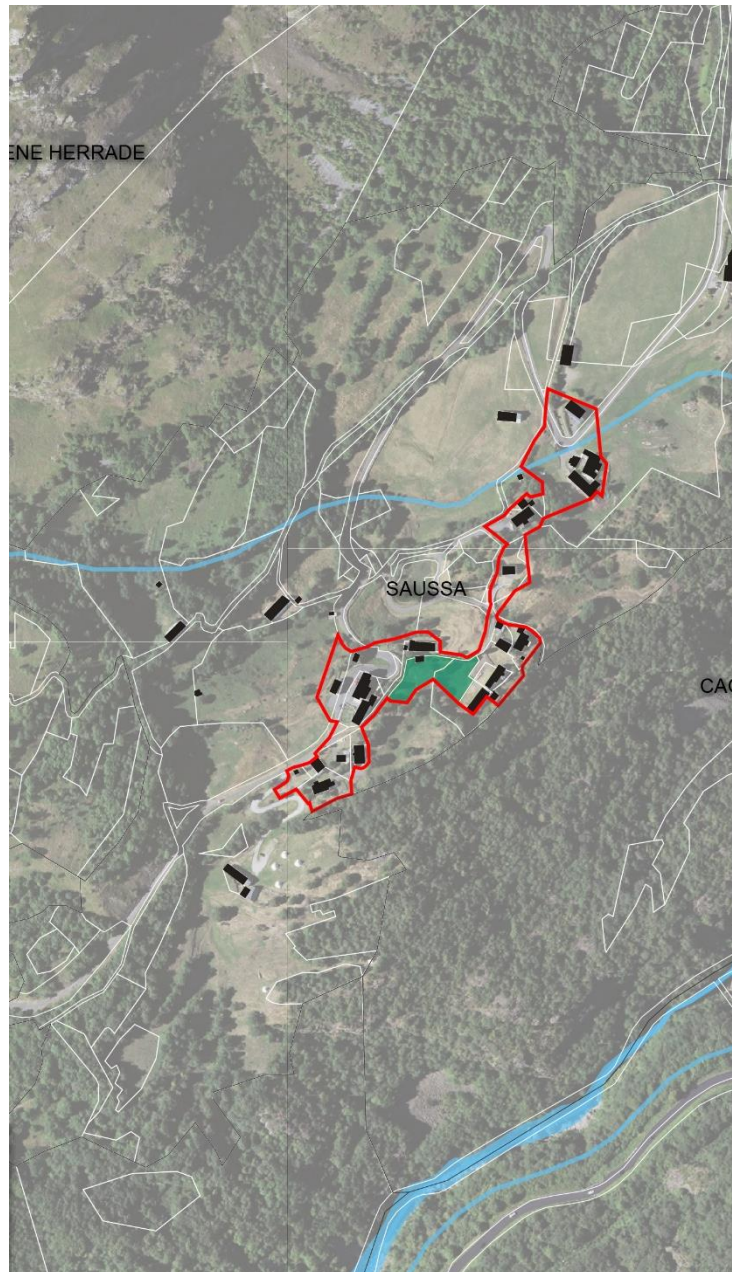
Les résultats de l'analyse

- La loi ALUR impose de combler en priorité les « dents creuses », espaces non bâtis à l'intérieur des parties actuellement urbanisées (PAU) ;
- Ces espaces devront donc être urbanisables en priorité dans le futur PLU ;
- Le total des dents creuses sur la commune calculé à la parcelle s'élève à 2,9 ha selon la PAU retenue.
- L'essentiel de ces terrains sont situés sur Gèdre (1/3 environ), puis sur Gavarnie et Pragnères ;
- On retrouve quelques disponibilités foncières sur les autres hameaux ;
- Les surfaces disponibles sont en grande majorité agricoles, même si on retrouve quelques délaissés (ou parkings privés) sur Gavarnie.

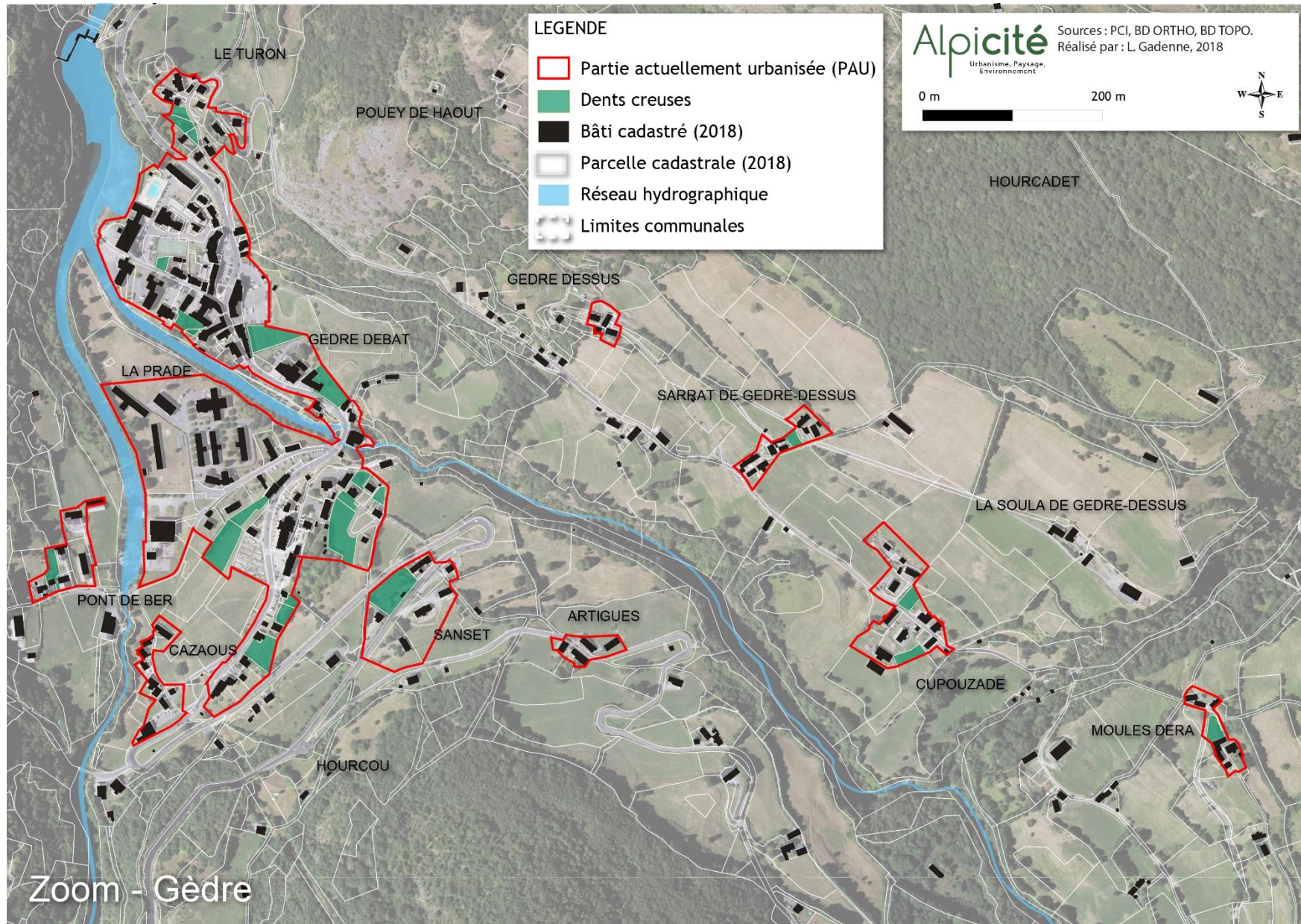
PAU et dents creuses



PAU et dents creuses



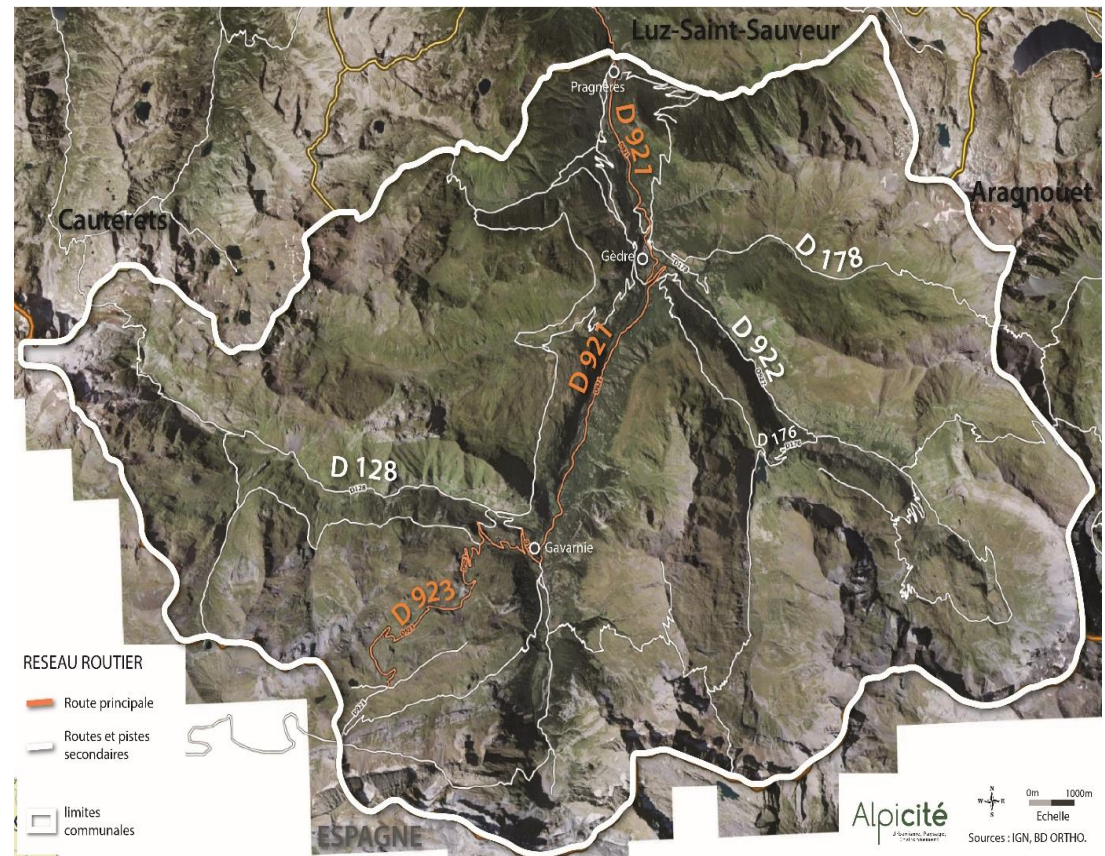
PAU et dents creuses



PARTIE IX : DEPLACEMENTS / STATIONNEMENTS

Déplacements

- Gavarnie-Gèdre se situe loin du réseau routier structurant ;
- Les axes départementaux qui maillent le territoire communal sont la D921, la D922, D178 et D128. Les axes structurants du territoire sont en cul-de-sac ;
- Transports en commun : « Ma Ligne » Tarbes-Lourdes-Luz-Gavarnie dessert la commune en saison ; les arrêts desservis sont les offices de tourisme de Gavarnie et Gèdre, et le hameau de Pragnères. Une ligne de bus scolaire existe également sur le territoire ;
- Une capacité suffisante de places de stationnement « auto » sur Gèdre, bien plus problématique sur Gavarnie en période touristique ;
- Bornes de rechargement pour véhicules hybrides et électriques : 1 borne à Gavarnie, deux bornes à Gèdre et 1 borne à Pragnères
- Des cheminements piétons dans les centres de Gèdre et Gavarnie ;
- Aucune capacité de stationnement vélos.

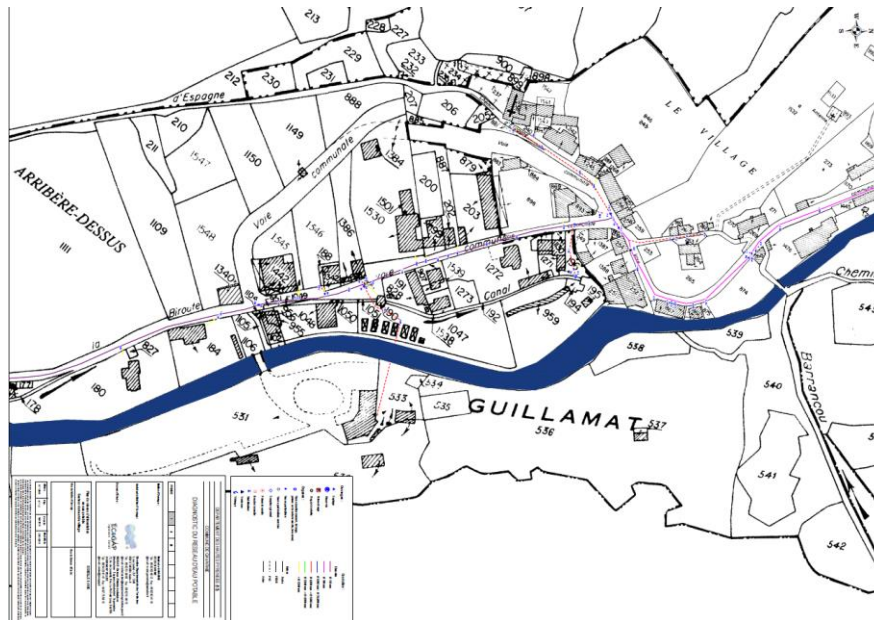


PARTIE X : RESEAUX

Eau potable et assainissement

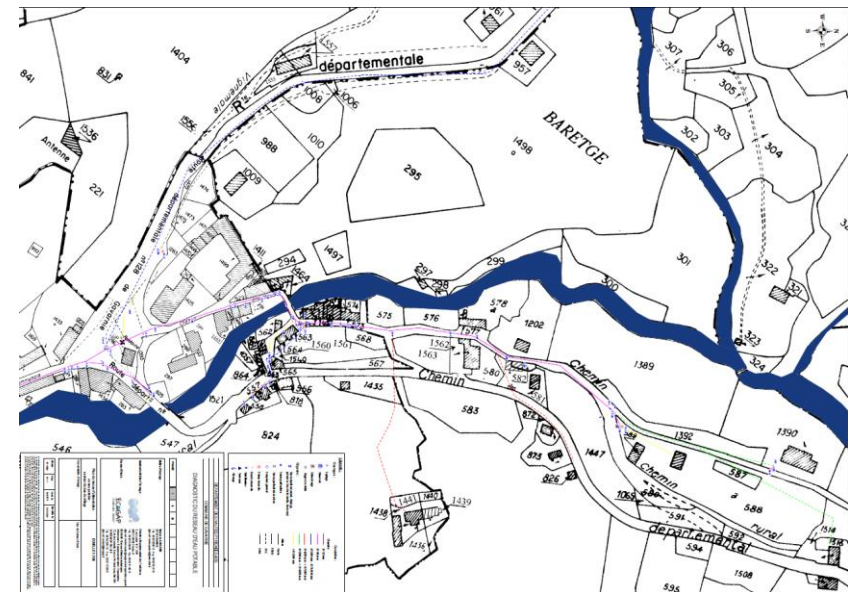
Alimentation en eau potable

- Le réseau d'alimentation en eau potable de la commune est divisé en 14 secteurs.
- Problème de turbidité, avec des travaux en cours pour qui vont permettre de régler le problème ;
- Mise en place des compteurs à venir.



Assainissement

- Compétence communale.
- STEP de Gavarnie réévaluée à 1500 EH (au lieu de 4000 EH) ;
- STEP de Gèdre, 1200 EH ;
- Pragnères en assainissement autonome.





ELABORATION DU PLU DE GAVARNIE-GEDRE

RÉUNION PUBLIQUE N°1 – DIAGNOSTIC TERRITORIAL



COMMUNE DE GAVARNIE-GEDRE
Place Julien Soulèr - 65 120 Gèdre
Tél : 05 62 92 48 59
Mail : mairie.gavarniegedre@gmail.com
<https://www.gavarnie-gedre.fr/>

SARL ALPICITE
14 rue Caffè 05200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
Mail : contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

